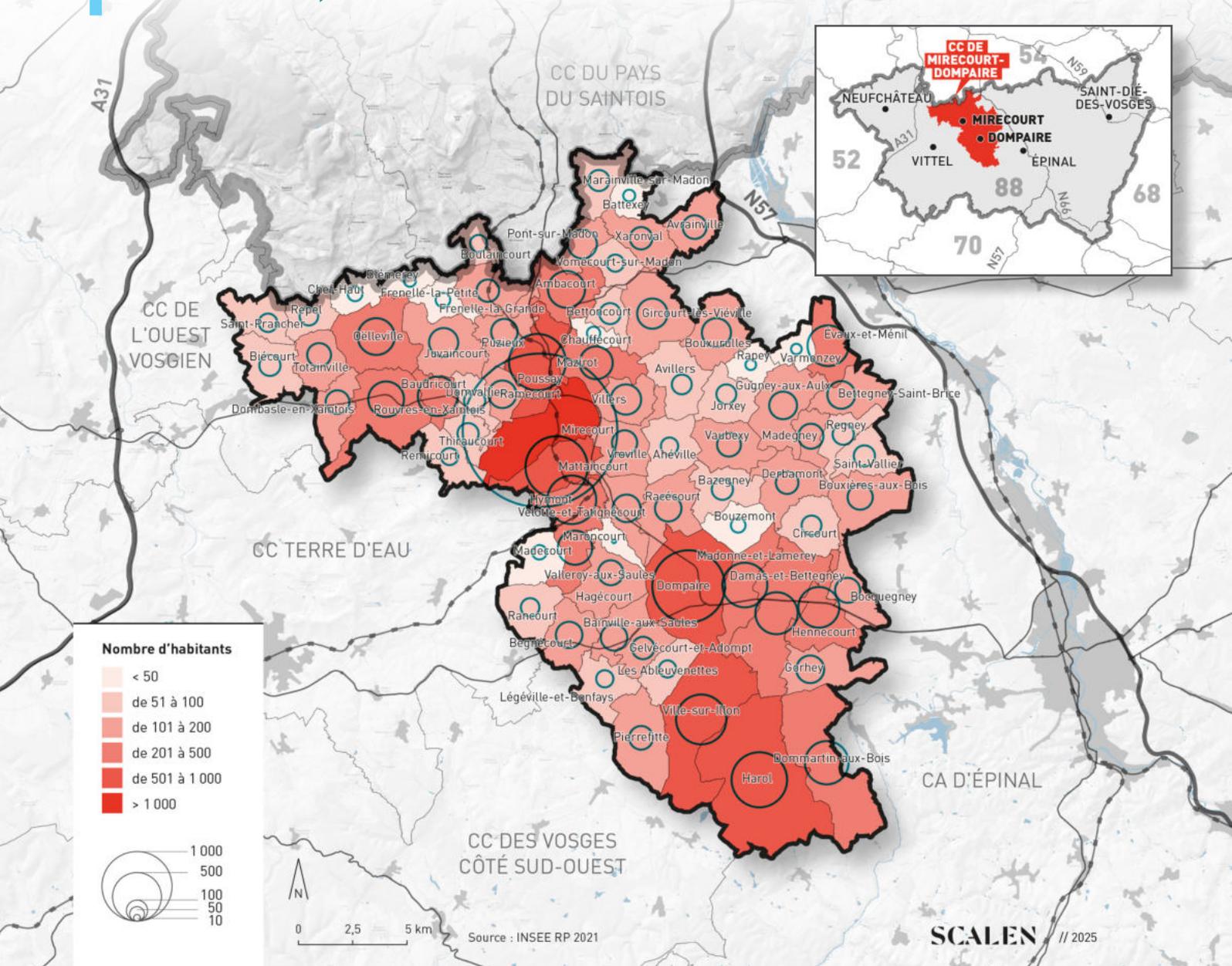




# PROJET DE TERRITOIRE 2025 - 2035



# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT-DOMPAIRE, UN TERRITOIRE DE 76 COMMUNES



**76**  
communes



**18 560**  
habitants



**39,2**  
habitants/km<sup>2</sup>



**473,3**  
km<sup>2</sup>



**10 101**  
logements



**8 320**  
ménages



**5 830**  
emplois



**7 464**  
actifs ayant un emploi

# SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAL</b> .....	<b>4</b>
<b>MÉTHODE ET ÉTAPES DE LA DEMARCHE</b> .....	<b>5</b>
Méthode - Le processus d'élaboration du projet de territoire.....	6
Les différentes étapes .....	7
<b>LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, RÔLE ET COMPÉTENCES</b> .....	<b>8</b>
<b>LES AMBITIONS STRATÉGIQUES DU TERRITOIRE</b> .....	<b>10</b>
<b>Un territoire attractif et dynamique</b> .....	<b>11</b>
Défi n°1 : Maintenir et créer de nouveaux emplois.....	14
Défi n°2 : Promouvoir et renforcer l'offre touristique.....	18
<b>Un territoire solidaire et accessible à tous</b> .....	<b>21</b>
Défi n°3 : Faciliter la mobilité, l'accessibilité et la cohésion .....	24
Défi n°4 : Renforcer la solidarité et l'équité territoriale.....	28
<b>Un territoire agréable à vivre au quotidien, disposant de tous les services</b> .....	<b>31</b>
Défi n°5 : Renforcer la couverture et l'accessibilité de l'offre en services et équipements.....	34
Défi n°6 : Favoriser un aménagement et un habitat durable.....	38
<b>Un territoire résilient face au changement climatique</b> .....	<b>41</b>
Défi n°7 : Protéger l'environnement et les ressources naturelles.....	44
Défi n°8 : Devenir un territoire vertueux .....	48

# ÉDITORIAL

Ce projet de territoire 2025-2035, fruit d'une démarche de mobilisation et de concertation des élus et acteurs socio-économiques, à laquelle ont été associés les services de la communauté de communes, fixe un cap, établit la feuille de route stratégique de notre territoire en fixant les grands défis pour les 10 prochaines années.

Parmi le programme d'actions présenté, des objectifs opérationnels sont déjà engagés et sont appelés à être poursuivis. De nouvelles actions spécifiques, ciblées, doivent permettre à notre territoire de s'adapter au contexte économique et aux nouveaux besoins qui en découlent.

L'élaboration de ce projet de territoire présente un intérêt majeur, celui de déterminer des objectifs communs pour disposer d'un fil rouge de l'action conjointe des communes et de la communauté de communes sur le territoire. Ce projet permet de définir les rôles des uns et des autres au sein de la communauté et de déterminer le positionnement vis-à-vis des partenaires.

Ce projet est le socle qui va permettre d'engager des travaux de programmation, via un plan pluriannuel d'investissement, voire de planification avec l'élaboration d'un PLUi.

Ce projet de territoire n'est pas figé. C'est une démarche qui est appelée à vivre et dont le contenu doit évoluer afin de répondre du mieux possible aux nouveaux défis à venir. Il a vocation à être enrichi au regard du contexte, des attentes qui ne cessent d'évoluer et de la nécessité de s'adapter aux réalités nouvelles.

Je vous propose de nous retrouver tous les ans afin de faire le bilan des actions menées, de celles restant à mettre en œuvre et surtout de continuer de réfléchir ensemble à l'avenir de notre territoire, afin que nous, élus, puissions porter ensemble une vision partagée du territoire. C'est l'esprit de ce projet de territoire qui fixe nos choix stratégiques, et dont l'objectif est de renforcer notre identité communautaire et de contribuer à l'attractivité de notre territoire.

Dès le début de la nouvelle mandature, une présentation du projet de Territoire et du territoire devra être faite aux élus communautaires et municipaux nouvellement élus. Un temps dédié pourrait y être consacré au cours du second semestre 2026.

Fort de ce projet, c'est maintenant à nous, de créer ensemble les conditions de sa mise en œuvre.

## **Nathalie BABOUHOT**

Présidente de la communauté de communes de Mirecourt Dompaire,  
Maire-adjointe à la culture de Mirecourt,  
Vice-présidente du conseil départemental des Vosges.

# MÉTHODE ET ÉTAPES

## de la démarche

### QU'EST-CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Dans un monde en constante évolution, la nécessité de développer des projets de territoire devient une démarche essentielle pour garantir un avenir durable et harmonieux. Un projet de territoire constitue une initiative collective visant à définir et à mettre en œuvre un développement équilibré d'un territoire. L'objectif principal de ce type de projet est de répondre aux besoins des habitants tout en préservant les ressources et l'environnement.

Tout d'abord, il s'agit de favoriser la cohésion sociale en prenant en compte les citoyens dans le développement de ce projet. Ensuite, un projet de territoire vise à dynamiser l'économie locale. En identifiant les atouts et les potentialités d'un territoire, il permet de développer des activités économiques durables, de soutenir les entreprises locales et d'attirer de nouveaux investissements. Cela contribue à créer des emplois et à améliorer la qualité de vie des habitants.

Par ailleurs, un projet de territoire prend en compte les enjeux environnementaux. Il cherche à concilier développement économique et la préservation des ressources naturelles, en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement. Cela peut passer par la promotion des énergies renouvelables, la gestion durable des espaces verts ou encore la valorisation du patrimoine naturel. Enfin, un projet de territoire est un outil de planification qui permet d'anticiper les évolutions futures. En établissant une vision à long terme, il aide à structurer le développement du territoire, à améliorer les infrastructures et à garantir un cadre de vie agréable pour les générations à venir.

En somme, réaliser un projet de territoire, c'est s'engager dans une démarche collaborative visant à construire un avenir meilleur pour tous les habitants. C'est une opportunité de créer des synergies, de valoriser les richesses locales et de bâtir un environnement où chacun peut s'épanouir.

# MÉTHODE - LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Ce projet de territoire s'est élaboré en plusieurs étapes. C'est le résultat d'un travail collectif mené durant un an, avec les élus de la Communauté de communes et les services. Après une validation de la méthodologie en bureau, la présentation de la démarche en conseil communautaire le 9 avril 2024 a lancé officiellement le processus.



## > Questionnaire à destination des élus (avril 2024)

Dans un premier temps, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des élus du territoire. Ce questionnaire avait pour objectif de collecter la parole des élus, de connaître leurs perceptions du territoire, les idées et projets qu'ils souhaitent développer, ainsi que les difficultés et problématiques rencontrées au quotidien. 92 élus ont répondu à ce questionnaire.

4 enjeux se sont prioritairement dégagés :

- l'économie et le tourisme,
- le cadre de vie,
- la solidarité et la cohésion territoriale,
- l'environnement, la transition énergétique et écologique.

Les réponses apportées à ces enjeux doivent contribuer à une priorité majeure qui est celle de **l'attractivité du territoire**, fil conducteur de ce projet de territoire.

## > Élaboration d'un diagnostic et entretiens avec les principaux acteurs (avril 2024-début 2025)

Afin de mieux connaître le territoire, d'appréhender les problématiques auxquelles il est confronté, d'identifier les opportunités à saisir, une phase de diagnostic et d'entretiens a été menée au cours des premiers mois. Ont été rencontrés et auditionnés les principaux acteurs clés du territoire, d'horizons très différents, parmi lesquels, les collectivités territoriales (le département des Vosges, la région Grand-Est), le PETR de la Plaine des Vosges, la CCI des Vosges, l'Office de Tourisme de Mirecourt, le musée de Mirecourt, un enseignant à l'Ecole National de Lutherie, des entrepreneurs (entreprises, artisan luthier, chorégraphe), différentes associations (le club des entreprises, le Centre Social de Mirecourt, l'association « La Bouée », l'Effort Basket Mirecourt, ...), ...

## > Séminaires de travail avec les élus communautaires (septembre et décembre 2024)

Deux séances de travail ont été menées en présence des élus communautaires.

Un premier séminaire a eu lieu le 28 septembre 2024, "le temps des idées". Ce séminaire avait pour objectif d'identifier les actions concrètes que les élus souhaiteraient développer et mettre en œuvre.

En décembre 2024, s'est tenu un second séminaire, "le temps des choix". Ce temps de travail collectif a permis de débattre des idées proposées au cours de la 1<sup>re</sup> séance et de sélectionner un certain nombre d'entre elles, qui ont été identifiées comme prioritaires pour le développement du territoire.

## > Séance de vœux dédiée au projet de territoire

Les vœux du 14 janvier ont été consacrés au projet de territoire, aux témoignages d'élus, d'entrepreneurs, d'associations, qui, chacun à leurs manières, au travers de leur activité, leurs actions, leurs projets, leur implication dans le tissu économique et la vie locale, participent et contribuent au quotidien au dynamisme du territoire.

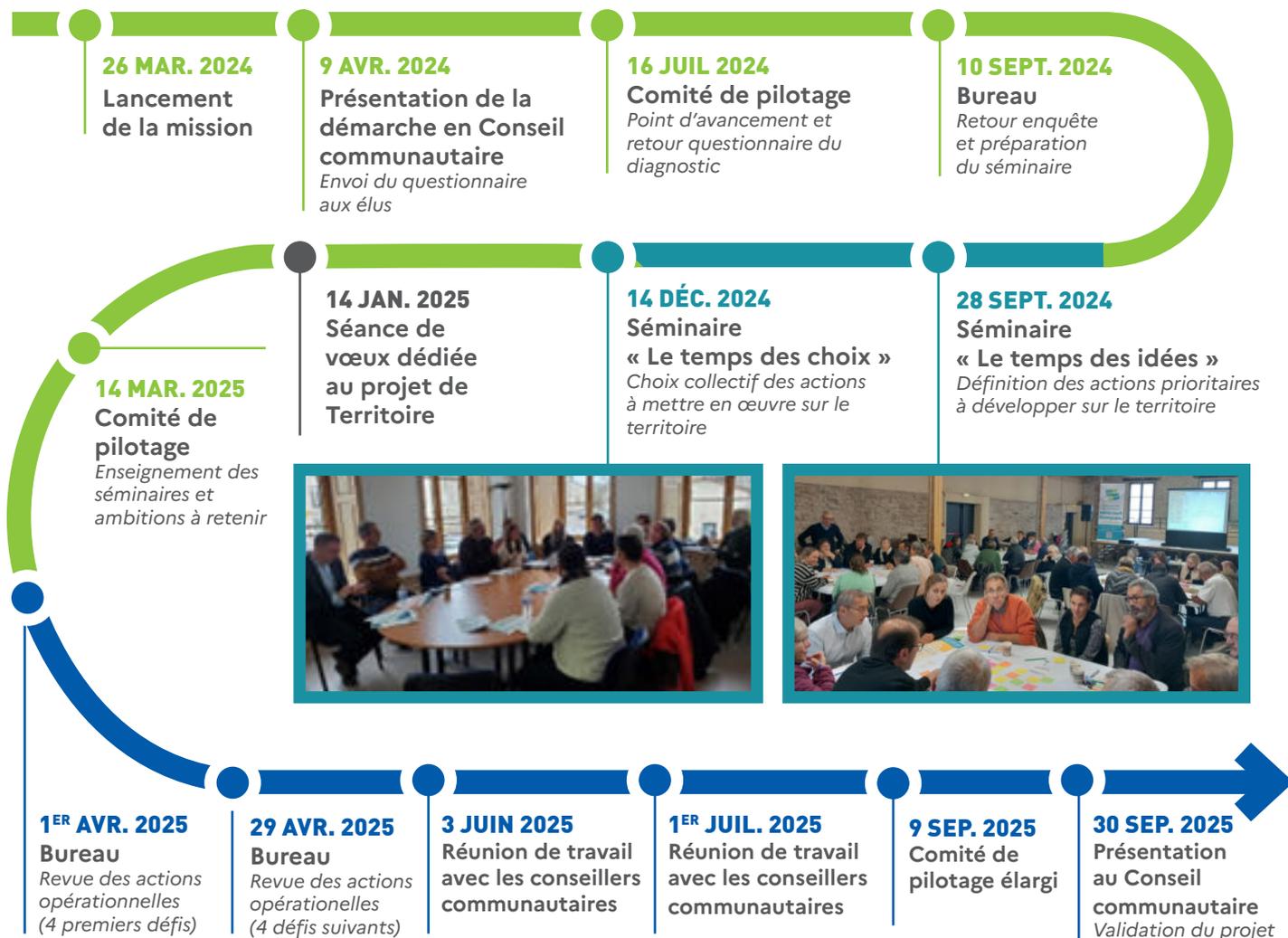
## > Comités de suivi

Des séances de travail régulières en comité de pilotage, puis en bureau, ont permis d'alimenter les réflexions, de suivre et d'orienter le contenu de ce projet de territoire qui se compose de 3 éléments :

- Le projet de territoire
- Le projet en synthèse (support de communication)
- Une liste d'actions composant le Plan Pluriannuel d'investissement (PPI)

# LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

■ Diagnostic, entretiens   ■ Séminaires   ■ Écriture du projet



# LA COMMUNAUTÉ

## de communes

### RÔLE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

La communauté de communes, structure intercommunale qui regroupe plusieurs communes d'un même territoire, se doit de fédérer les communes, de coopérer et de travailler ensemble autour d'un projet commun, afin de mutualiser les ressources, coordonner les actions et renforcer la cohésion locale.

Pour mener à bien ses missions, la gestion de services, la mise en œuvre de projets, l'intercommunalité dispose de plusieurs compétences (Cf. schéma ci-après).

Par ailleurs, la communauté de communes assure la promotion et la valorisation du territoire, afin d'en renforcer l'attractivité et de dynamiser son développement économique, social et culturel.

Pour faciliter la réalisation des initiatives locales, elle est également amenée à apporter un accompagnement en ingénierie, un appui technique et méthodologique, contribuant ainsi à la réussite de projets et à l'amélioration des services proposés aux habitants.

L'intercommunalité est un acteur clé du développement local, favorisant la coopération entre communes, pour construire un avenir commun harmonieux et durable.

# COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT-DOMPAIRE



## 1 AIDES AUX ACTEURS LOCAUX

> Soutien aux associations locales

## 2 COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

- > **Mutualisation des services** : Conseiller en énergies partagées, secrétaires de mairie, services communs, ...
- > **Versement d'attributions de compensation aux communes** (Fiscalité Professionnelle Unique)
- > **Fonds de concours aux projets d'investissements communaux**
- > **Pacte de gouvernance**

## 3 CULTURE

- > **Projet Culturel de Territoire**
- > **Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle**
- > **Promotion des Métiers d'Arts**
- > **Salle culturelle** (Dompaire)
- > **Cinéma Rio** (Mirecourt)
- > **École de musique** (Mirecourt)
- > **Médiathèque** (Mirecourt)
- > **Musée de Mirecourt** :
  - Musée de la lutherie et de l'archèterie
  - Maison de la musique mécanique
- > **Atelier Gérôme**

## 4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- > **Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités économiques** (Aéropôle Sud Lorraine, Poussay (ancienne cotonnière 1 et 2 + route de Neufchâteau), Saint Maurice à Mirecourt, «Y vosgien» à Dompaire)
- > **Locations de bureaux** (Dompaire/Aéropôle)
- > **Aides aux entreprises et commerces locaux**
- > **Partenariat d'aide à l'emploi** : Missions Locales

## 5 ENFANCE - JEUNESSE

- > Multi-accueil les P'tits Diables (Mirecourt)
- > Multi-accueil Pap'illon (Ville sur Illon)
- > Micro-crèche Mira'Lou (Madegney)
- > Relais Assistant(e)s Maternel(le)s itinérant
- > Réseau parentalité et LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent)
- > École, restaurant scolaire et garderie (Oëlleville)
- > Aide financière BAFA - BAFD
- > Accompagnement des élèves de maternelle et d'élémentaire pour le transport scolaire
- > Animations culturelles et sportives (jeune)
- > "Ambiance tes vacances" et "Colos apprenantes"

## 6 ENVIRONNEMENT

- > Collecte et traitement des déchets ménagers
- > Assainissement
- > Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- > Vergers pédagogiques et conservatoires (Juvaincourt et Velotte-et-Tatignécourt)
- > Plan Climat Air Energie Territorial
- > Développement durable (schéma cyclable, mobilités, énergies renouvelables)

## 7 GESTION DU PATRIMOINE INTERCOMMUNAL

- > Voiries des zones d'activités économiques
- > Patrimoine immobilier (Centre d'activités de l'Aéropôle Sud Lorraine, équipements sportifs et culturels, crèches, Maisons France Services, déchèterie...)
- > Aire d'accueil des Gens du Voyage
- > Stations d'épuration et réseaux d'assainissement

## 8 SERVICE À LA POPULATION

- > Pass communautaire
- > Maisons France Services (Mirecourt et Dompaire)
- > Animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- > Animation et coordination du Contrat Local de Santé
- > Transport Solidaire

## 9 SPORTS ET LOISIRS

- > Pôle multiraquettes (Mirecourt)
- > Piscine (Mirecourt)
- > Stades de football ( 2 à Mirecourt, Poussay, Hymont, Dompaire/Madonne et Lamerey)
- > Salles Dervaux, Hacquard et J-L Rougé (Mirecourt)
- > Salles de gymnastique Pierre Duveaux et gymnase Joseph Bey (Mirecourt)
- > Gymnase de Dompaire

## 10 TOURISME

- > **Office du tourisme** : promotion du tourisme et des événements locaux, mise en réseau avec les partenaires touristiques

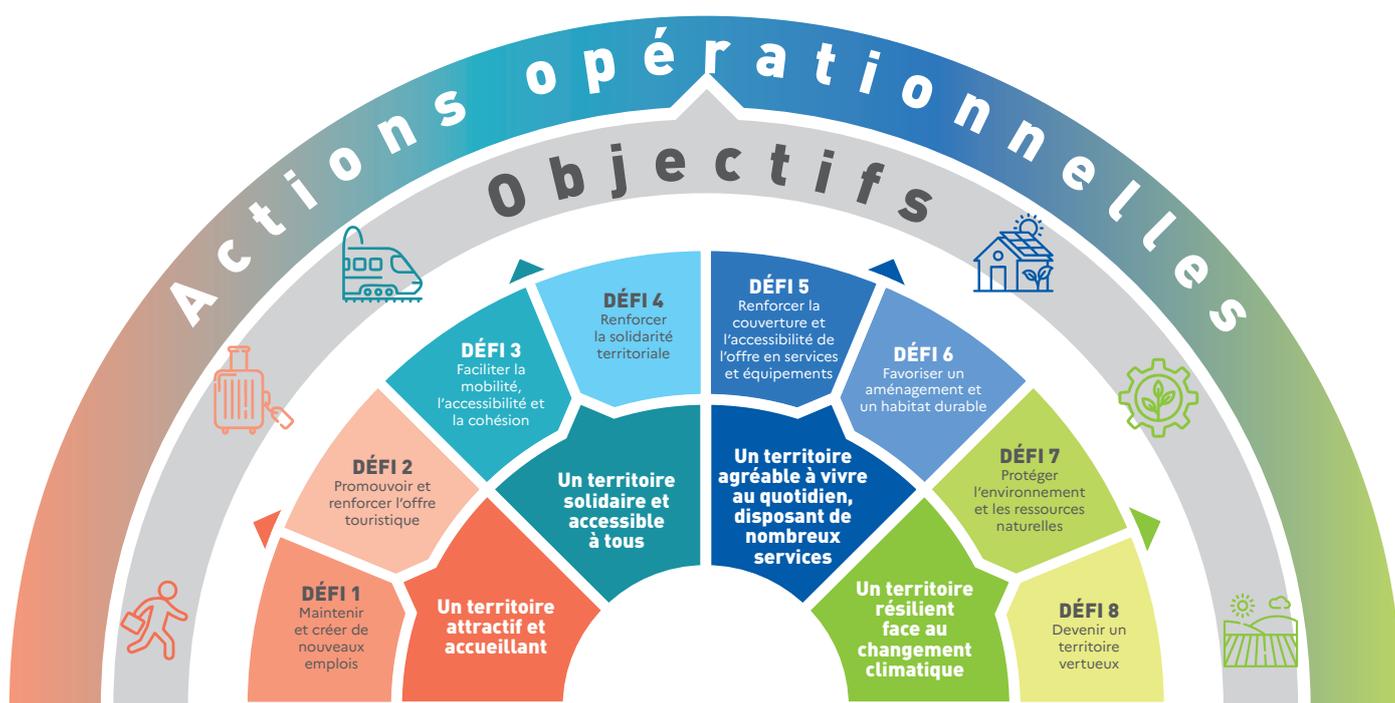
## 11 URBANISME - HABITAT - CADRE DE VIE

- > Instruction des autorisations d'urbanisme
- > Conseil à la rénovation des logements
- > Aide aux communes par le traitement du bâti dégradé et vacant
- > Conseil à la rénovation énergétique

# LES AMBITIONS

# STRATÉGIQUES du territoire

Ce projet de territoire définit la vision de l'avenir du territoire. C'est la feuille de route que les élus souhaitent se donner pour les 10 ans à venir. Ce projet s'articule autour de 4 ambitions d'où découlent 8 défis et les objectifs pour y répondre.



## DÉFI 1

- > Réexaminer et adapter la stratégie de développement économique
- > Intensifier la politique économique engagée
- > Renforcer l'accompagnement des entrepreneurs, créateurs et repreneurs d'entreprises
- > Renforcer les liens et développer une communication ciblée

## DÉFI 2

- > Développer une véritable stratégie de développement touristique avec une professionnalisation de l'activité
- > Renforcer l'offre au travers la création de nouveaux produits touristiques
- > Maintenir et développer des manifestations à fort rayonnement
- > Renforcer la coopération avec les territoires voisins et leur Office du Tourisme
- > Assurer la mise en valeur des sites, la promotion et la communication de l'offre proposée

## DÉFI 3

- > Favoriser les mobilités et l'intermodalité à partir de la gare de Mirecourt
- > Renforcer les actions et l'animation de dispositifs en faveur de la cohésion territoriale
- > S'appuyer sur le rayonnement d'un établissement structurant pour mailler l'ensemble du territoire

## DÉFI 4

- > Renforcer les interrelations entre l'intercommunalité et les communes
- > Se doter d'outils de planification, de coopérations et de gestion d'échelle intercommunale
- > Créer un sentiment d'appartenance à un même territoire

## DÉFI 5

- > Améliorer l'offre d'accès aux soins
- > Adapter les services aux nouveaux besoins de la population
- > Développer les actions tournées vers l'enfance-jeunesse
- > Favoriser le développement culturel sur tout le territoire

## DÉFI 6

- > Encourager les travaux sur bâti dégradé
- > Favoriser la résorption de la vacance via des travaux de réhabilitation
- > Réétudier et réadapter la politique foncière et les opérations d'aménagement
- > Tenir compte des enjeux environnementaux dans les aménagements à réaliser

## DÉFI 7

- > Préserver la biodiversité et la ressource en eau
- > Protéger et entretenir l'environnement et les paysages
- > Favoriser la production locale
- > Mener des actions de sensibilisation auprès de la population

## DÉFI 8

- > Préserver les ressources et limiter les déchets
- > Réduire les consommations d'énergie
- > Limiter le bouleversement climatique et s'y adapter



**UN TERRITOIRE**

**ATTRACTIF ET**

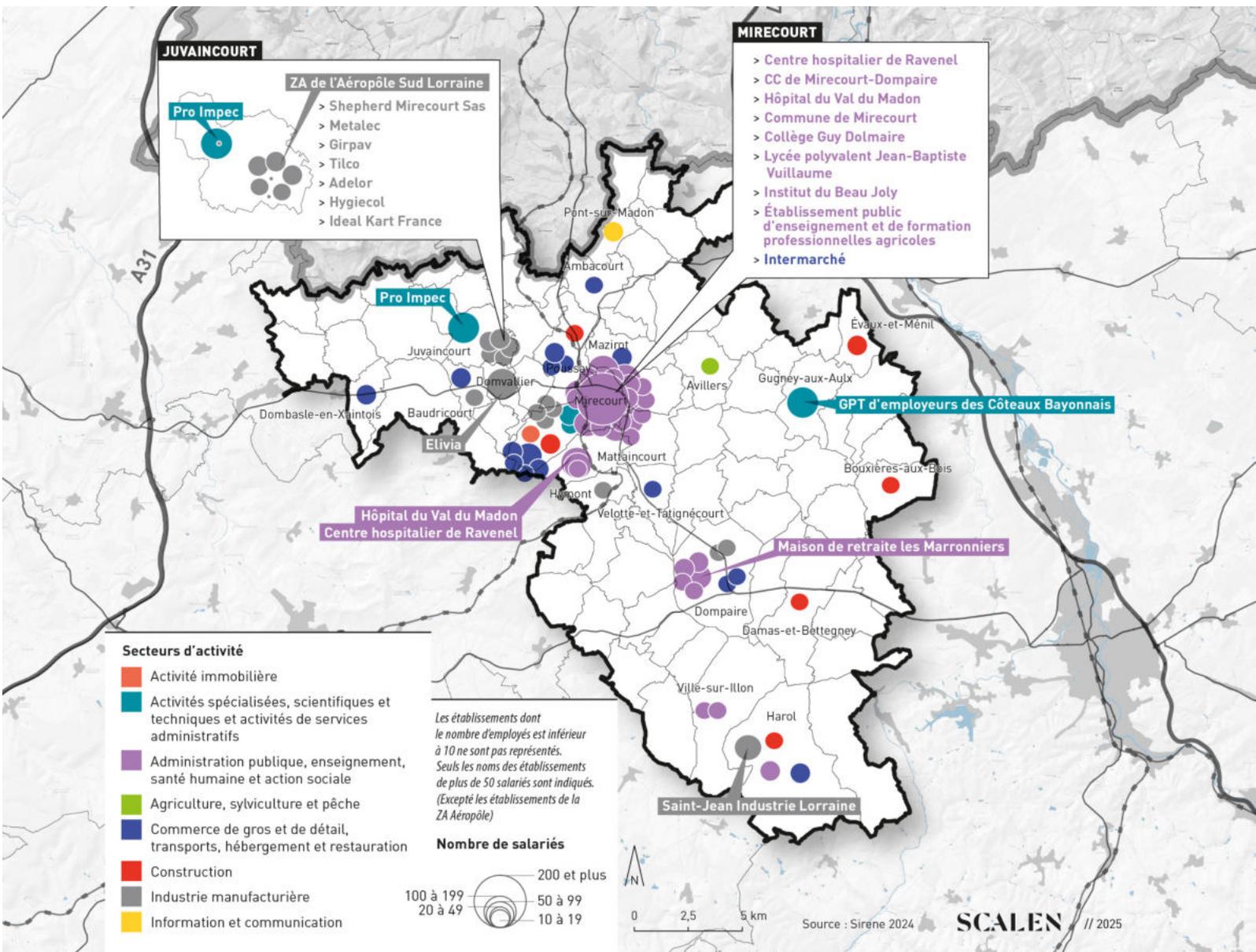
**DYNAMIQUE**





# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## LES PRINCIPAUX EMPLOYEURS DU TERRITOIRE



**612**  
établissements  
actifs

**423**  
établissements  
dans la sphère présentielle  
(dont 155 dans le domaine public)

**189**  
établissements  
dans la sphère productive  
(dont 3 dans le domaine public)

**5 830**  
emplois

**58**  
établissements  
sans salariés

**472**  
établissements  
de 1 à 9 salariés

**82**  
établissements  
de 10 salariés ou +

# DÉFI 1

## Maintenir et créer de nouveaux emplois

### CONSTAT

Un cadre de vie agréable où il fait bon vivre **mais** un territoire qui connaît une baisse de population (-0,7%/an entre 2015 et 2021) et qui voit dans le même temps son nombre d'emplois diminuer (-0,5%/an entre 2015 et 2021).

### DÉFI

Le maintien et la création de nouveaux emplois, l'accueil et la création de nouvelles activités économiques.

Dynamiser le tissu économique du territoire via le soutien au développement de l'artisanat et l'accueil de nouvelles entreprises (ZAC de l'aéropôle, reconversion des friches industrielles et commerciales...).

Dans le domaine économique, le territoire bénéficie d'un certain nombre d'atouts. Il peut notamment s'appuyer sur la zone d'activités de l'aéropôle Sud Lorraine pour accueillir de nouvelles activités industrielles, zone très bien située, attenante à l'aéroport Épinal-Mirecourt, aux portes du Sillon Lorrain. Au-delà des accompagnements combinés des principaux acteurs économiques (CCMD, CCI<sup>1</sup>, CMA<sup>2</sup>, PIVCO<sup>3</sup>...), la nouvelle agence de développement économique Vosges&Co est un atout indéniable pour identifier et soutenir de nouveaux projets d'implantation.

Le territoire doit également tirer profit de la présence de formations spécifiques. D'ailleurs, l'élargissement de l'offre de formation professionnelle liée à la **facture instrumentale** et la mise en place d'un **dispositif d'accompagnement** des jeunes luthiers répond à cette volonté. L'ouverture d'un lieu dédié va justement permettre d'accompagner les jeunes professionnels dans leur projet et faciliter leur installation. La présence du **Campus de Mirecourt agricole et forestier** et de l'**unité de recherche ASTER** de l'**INRAE** doit être plus largement valorisée. Il en est de même pour l'important pôle santé autour duquel le développement d'activités est à imaginer.

Enfin, la future connexion vers Nancy et la grande vitesse, via la réouverture de la ligne 14, laisse entrevoir des opportunités dont le territoire doit pleinement se saisir.

<sup>1</sup>CCI : Chambre de Commerce et d'industrie

<sup>2</sup>CMA : Chambre des métiers de l'artisanat

<sup>3</sup>PIVCO : Plateforme d'initiative Vosges Centre-Ouest

### 4 OBJECTIFS

- 1 Réexaminer et adapter la stratégie de développement économique
- 2 Intensifier la politique économique engagée
- 3 Renforcer l'accompagnement des entrepreneurs, créateurs et repreneurs d'entreprises
- 4 Renforcer liens et collaborations et développer une communication ciblée



*Depuis plusieurs années, la des entreprises du territoire développement. Nous souhaitons être développement économique, afin de*

# OBJECTIFS

## 1 Réexaminer et adapter la stratégie de développement économique

*Dans un monde en constante évolution, la stratégie économique se doit d'évoluer pour s'adapter aux conditions du moment et mieux correspondre aux attentes du marché et aux exigences des entrepreneurs. Réactivité et adaptabilité sont les maîtres mots de l'attractivité.*

*Le territoire de la Plaine des Vosges a été labellisé « Territoire d'industrie » pour la période 2023-2027. Ce programme fixe des objectifs en termes de transition écologique et énergétique, d'innovation, de développement des compétences et de mobilisation du foncier industriel.*

*La stratégie économique de la CC de Mirecourt Dompain doit en tenir compte, de même que le plan d'actions élaboré et retenu pour ce programme doit être intégré dans les réflexions globales.*

*D'autre part, la présence d'une zone aéroportuaire sur le territoire est une opportunité dont la collectivité doit se saisir.*

- Étudier l'opportunité de se doter d'un schéma de développement économique
- Réfléchir à un schéma d'accueil des entreprises (SAE)
- Renforcer l'offre en immobilier d'entreprise et bâtiments relais
- Mettre en œuvre des dispositifs spécifiques pour redynamiser le commerce
- Développer un observatoire de suivi de l'économie, outil de pilotage de la politique
- Accompagner le développement des structures de l'ESS, réseaux précieux qui assure des missions d'utilité collective et sociales

## 2 Intensifier la politique économique engagée

- Accentuer le développement des zones d'activité (Aéropole, Cotonnière)
- Cibler la reconquête du foncier dans les friches
- Renforcer les synergies via la création d'un comité de revue de projets partenariaux (CCMD, Département, Région Grand Est, Vosges&Co)

## 3 Renforcer l'accompagnement des entrepreneurs, créateurs et repreneurs d'entreprises

*communauté de communes s'engage auprès pour les accompagner au mieux dans leur présents auprès de tous les acteurs du les soutenir dans leur évolution.*

### Mieux répondre aux demandes

- Étudier la création d'un guichet unique

### Plus grande complémentarité d'action entre acteurs économiques

- Aide à l'accompagnement des créateurs
- Favoriser l'installation d'artisans (artisans d'art) et valoriser ceux déjà présents
- Accompagner les PME dans leur développement
- Anticiper les départs des chefs d'entreprises à la retraite
- Accompagner les reprises/transmissions d'entreprises, pérenniser les entreprises existantes (renforcer les liens avec CMA, CCI)

### Favoriser un environnement propice au développement économique

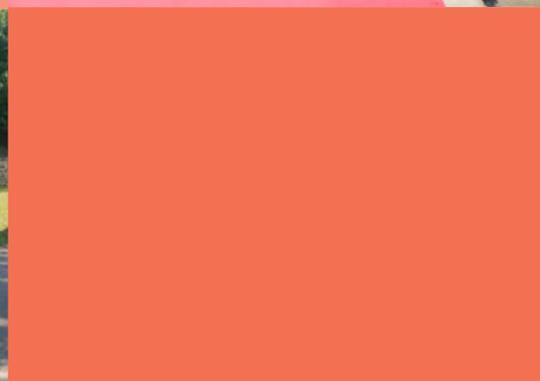
*Au-delà des visites et contacts réguliers qui doivent être entretenus avec tous les établissements, l'animation des clubs d'entreprise doit être poursuivie et renforcée. Ces réseaux permettent aux entrepreneurs de se tenir informés de l'actualité réglementaire et législative, de se créer un réseau, voire même de monter en compétences en fonction des formations proposées.*

- Renforcer les réseaux des entrepreneurs locaux
- Organiser des événements économiques thématiques et ciblés

## 4 Renforcer liens et collaborations et développer une communication ciblée

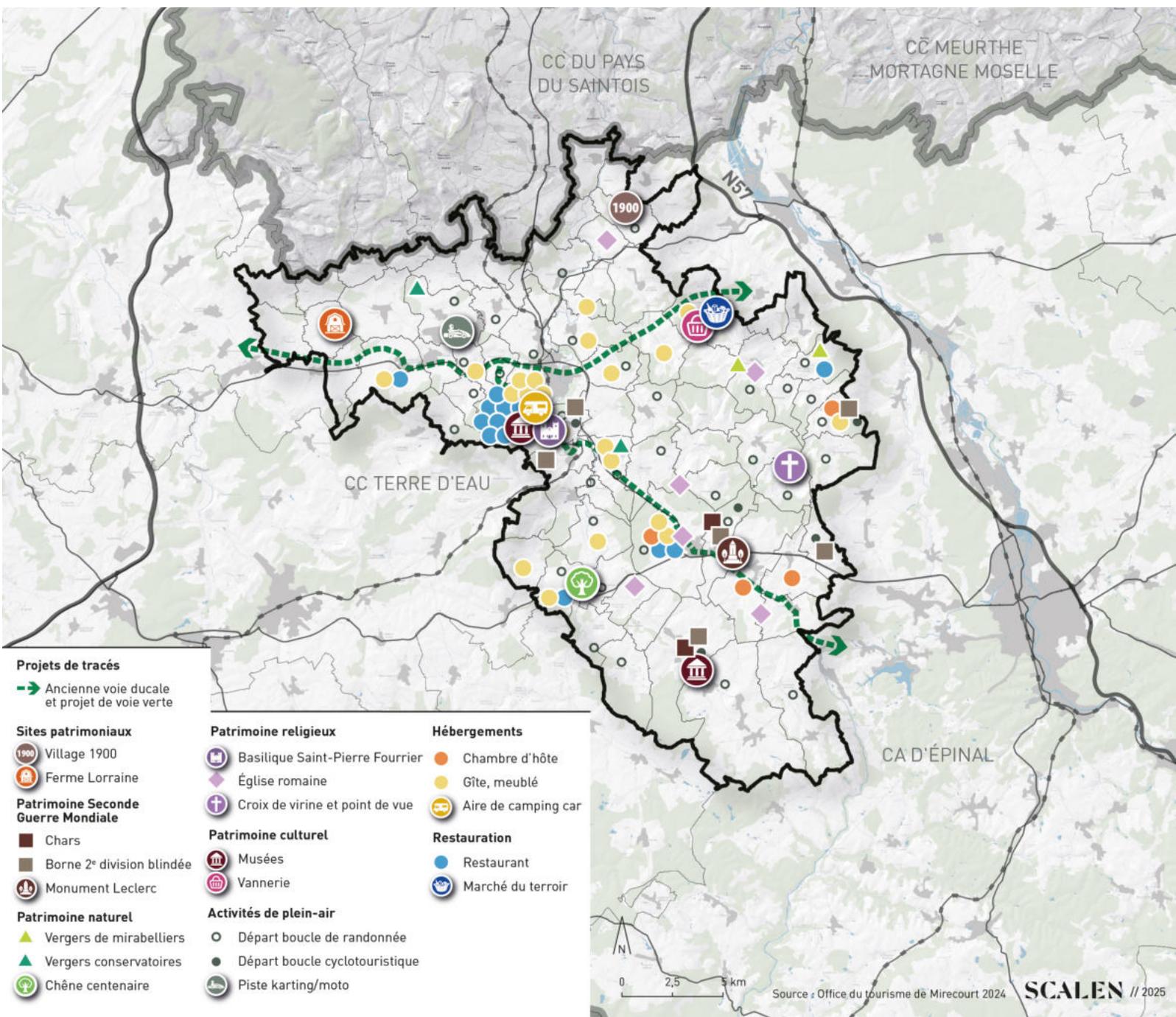
*Renforcer les collaborations avec les partenaires économiques et garantir la représentation de l'intercommunalité au sein de différentes instances et de structures décisionnelles sont également des éléments clés pour saisir les opportunités et affirmer sa stratégie de développement.*

- Améliorer et fluidifier les échanges entre communes et intercommunalité
- S'appuyer sur le conseil agricole afin qu'il se saisisse de problématiques à enjeux (EnR, boues d'épandage, biodiversité, urbanisme...)
- Renforcer les partenariats avec les différents acteurs économiques (département, région...)
- Accentuer la représentation de l'intercommunalité au sein des structures décisionnaires
- Réaliser un plan de communication et de promotion des zones économiques à aménager et à commercialiser



# LE TOURISME

## ÉQUIPEMENTS ET SERVICES TOURISTIQUES



**13 179**  
touristes reçus  
à l'Office de Tourisme  
en 2024

**15 097**  
visiteurs au Musée  
de Mirecourt

**2 050**  
visiteurs au Salon  
des Métiers d'Art

**22 928**  
nuitées marchandes

# DÉFI 2

## Promouvoir et renforcer l'offre touristique

### CONSTAT

Mirecourt est connue mondialement grâce à la lutherie, tradition artisanale historique qui connut son apogée au début du XX<sup>e</sup> siècle, véritable marque du territoire, **mais** dont le lustre d'antan tend à s'affaiblir avec le temps.

### DÉFI

S'appuyer sur cette reconnaissance pour non seulement redonner ses lettres de noblesse à ce savoir-faire mirecurtien, emblème du territoire, mais également redynamiser le tourisme en s'appuyant sur ses musées et les futurs équipements dont ils vont bénéficier, sur les métiers d'art, sur la richesse de la programmation culturelle et les nombreux atouts dont bénéficie le territoire.

Le tourisme doit être considéré comme une composante essentielle du développement économique, un secteur qui peut générer d'importantes retombées économiques. À plusieurs titres, il joue un rôle majeur pour le développement du territoire, pour son image et son attractivité. Les personnes sont actuellement de plus en plus en recherche d'authenticité. Aussi, les territoires qui ont une spécificité, liée à leur histoire, à un savoir-faire, dotés d'un riche patrimoine architectural et environnemental de qualité, ont une carte à jouer, à condition toutefois de structurer une offre touristique permettant de susciter l'intérêt de futurs touristes.

Cela passe par une offre structurée, bien identifiée et diversifiée autour de la valorisation de ces richesses locales, avec une offre de restauration et d'hébergement de qualité.

### 5 OBJECTIFS

- 1 Développer une véritable stratégie de développement touristique avec une professionnalisation de l'activité
- 2 Renforcer l'offre au travers la création de nouveaux produits touristiques
- 3 Maintenir et développer des manifestations à fort rayonnement
- 4 Renforcer les liens et développer une communication ciblée
- 5 Assurer la mise en valeur des sites, la promotion et la communication de l'offre proposée



*Il est important de développer une réelle stratégie touristique du territoire !  
Nous devons élaborer un schéma touristique lisible et clair pour les touristes.  
Cela permettra d'améliorer l'attractivité de notre territoire.*

# OBJECTIFS

## 1 Développer une véritable stratégie de développement touristique avec une professionnalisation de l'activité

C'est l'occasion pour le territoire d'établir une stratégie de développement touristique, de se donner des priorités et de se structurer en conséquence. Le territoire bénéficie de nombreux atouts, une richesse naturelle, paysagère et environnementale, véritable potentiel pour le développement d'un tourisme vert, ainsi qu'un important patrimoine local, qu'il soit historique, artisanal avec les métiers d'art, ou architectural, patrimoine propice à un tourisme de découverte, à un tourisme d'expérience. Cette stratégie repose sur plusieurs axes de développement qui nécessitent d'être retravaillés.

### Améliorer l'accueil des touristes

- **Regrouper dans un lieu central et emblématique, musées et office du tourisme**  
*Dans un souci de plus grande visibilité et de meilleur accueil des touristes, des réflexions sont actuellement engagées pour regrouper les musées dans un lieu emblématique de Mirecourt, un bâtiment de style renaissance tardif classé monument historique, centre de la vie marchande d'autrefois, les halles de Mirecourt.*
- **Mener une réflexion sur l'évolution de l'Office du tourisme intercommunal plus en adéquation avec les modalités de fonctionnement actuel**

### Renforcer l'offre en hébergements

- **Encourager la montée en gamme des hébergements touristiques**  
*L'offre d'hébergement doit évoluer et correspondre aux standards actuellement recherchés. Les meublés doivent monter en gamme et répondre à un cahier des charges plus exigeant.*
- **Favoriser l'augmentation de la capacité d'accueil en hébergement pour des groupes de touristes** (*accueil de cars*)
- **Soutenir l'agritourisme**

### Structurer et « pérenniser » une économie autour de la création et des métiers d'art

- Porter le projet de classement UNESCO des pratiques immatérielles liées à la lutherie

### S'organiser en interne pour une plus grande efficacité

- Créer un « club tourisme » des acteurs locaux du tourisme
- Mettre en place un observatoire de l'hôtellerie (*un tableau de suivi*)
- Réfléchir à un label pour les produits locaux

## 2 Renforcer l'offre au travers la création de nouveaux produits touristiques

L'offre actuelle pourrait être enrichie de nouveaux parcours thématiques commentés, balisés.

### Proposer la découverte du patrimoine architectural, historique et naturel local

- **Créer de nouveaux circuits de visites thématiques** (*Circuits des églises, de lieux historiques et emblématiques, circuit « Saint Pierre FOURIER », circuits nature/sylvothérapie, circuits « produits du terroir », ...*)
  - **Proposer des ateliers d'initiation aux métiers d'art au sein de lieux dédiés et valoriser ceux déjà existants** (*Vannerie, dentelle, épinette des Vosges*)
  - **Favoriser les démarches de certification qualiopi pour les artisans d'art** (*accueil de stagiaires*)
- ### Proposer de partir sillonner le territoire
- **Proposer des balades balisées à vélo, des circuits de VTT, des sentiers de randonnées** (*Circuits permettant la découverte du patrimoine vernaculaire : lavoirs, fontaine, guéoir...*)
  - **Bâtir des circuits de cyclotourisme**
- ### Proposer des activités et des séjours clé en main
- **Journées et courts séjours qui allient découverte, détente et gourmandise**
  - **Activités à la carte pour s'évader le temps d'un WE ou plus**

### 3 Maintenir et développer des manifestations à fort rayonnement

Par ailleurs, il est important de maintenir et développer des manifestations à fort rayonnement, telles que le SLAM\*, les symposiums de sculpture bois et pierre ou les rencontres de vannerie.

La visibilité des métiers d'art doit être améliorée. Le projet de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO des pratiques immatérielles liées à la lutherie doit y contribuer. De même, l'idée de l'organisation d'un campus annuel autour de ces métiers d'art dont le but serait de favoriser la stimulation et l'émergence d'une économie créative va également dans ce sens. Il existe un potentiel d'où pourrait émerger une scène créative locale, musicale, théâtrale...

- **Maintenir et pérenniser les rencontres existantes** (Le SLAM\*, concours international de violon, le symposium en sculpture bois et pierre, la rencontre de la vannerie)
- **Réfléchir à l'organisation d'un campus annuel permettant de mêler différentes activités créatives d'où pourraient émerger une scène musicale, théâtrale...**

### 4 Renforcer la coopération avec les territoires voisins et leur Office du Tourisme

La collaboration et la coordination entre offices de tourisme et collectivités permettra de densifier, de diversifier et d'élargir l'offre avec une proposition de nouveaux produits touristiques, pensés et réfléchis à une échelle plus large.

La démarche actuellement menée sur le fait de relier les 2 grandes véloroutes que sont l'EuroVélo 19 et la voie bleue en est un bel exemple.

- **Redonner vie à l'ancienne voie ducale CAE/Charmes/Mirecourt**
- **Concrétiser la liaison cyclable et pédestre entre Mirecourt et la colline de Sion**
- **Avancer sur le projet voie-verte Épinal/Mirecourt/Neufchâteau**

### 5 Assurer la mise en valeur des sites, la promotion et la communication de l'offre proposée

Enfin, toute offre touristique nécessite d'être accompagnée d'une politique de communication et de promotion. En fonction des publics ciblés, plusieurs canaux doivent être mobilisés. La présence sur certains salons semble indispensable, les principaux salons régionaux. Une visibilité accrue passe sans doute par une présence mutualisée sur un stand commun avec d'autres territoires voisins. La création d'un réseau d'ambassadeurs (ou de référents « tourisme ») du territoire, la présence sur les réseaux sociaux via la diffusion de courtes vidéos de promotion, le relai d'influenceurs, voire la réalisation de campagnes publicitaires ciblées, sont autant d'actions qu'il est intéressant d'étudier et de mettre en œuvre. Il est également proposé de cibler les potentiels touristes des villes Allemandes jumelées avec celles du territoire.

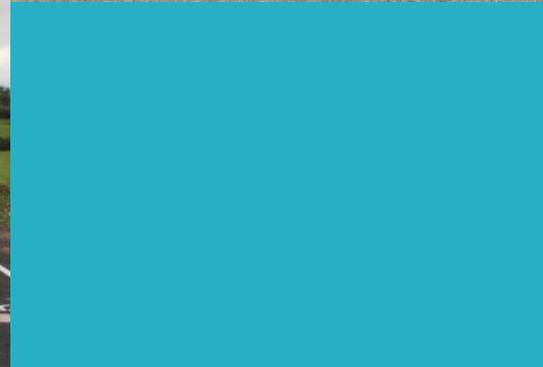
- **Développer un plan de signalisation des différents sites touristiques** (plan de jalonnement touristique)
- **Développer un plan de communication spécifique sur les offres et produits touristiques** (Flash radio, annonces publicitaires cinéma...)
- **Développer un plan de communication dédié aux métiers d'art**
- **S'appuyer sur la ville allemande jumelée avec Mirecourt pour attirer de nouveaux touristes**
- **Participer à des événements nationaux et adhérer à des associations professionnelles**

\*SLAM : Salon de Lutherie et d'Archèterie de Mirecourt



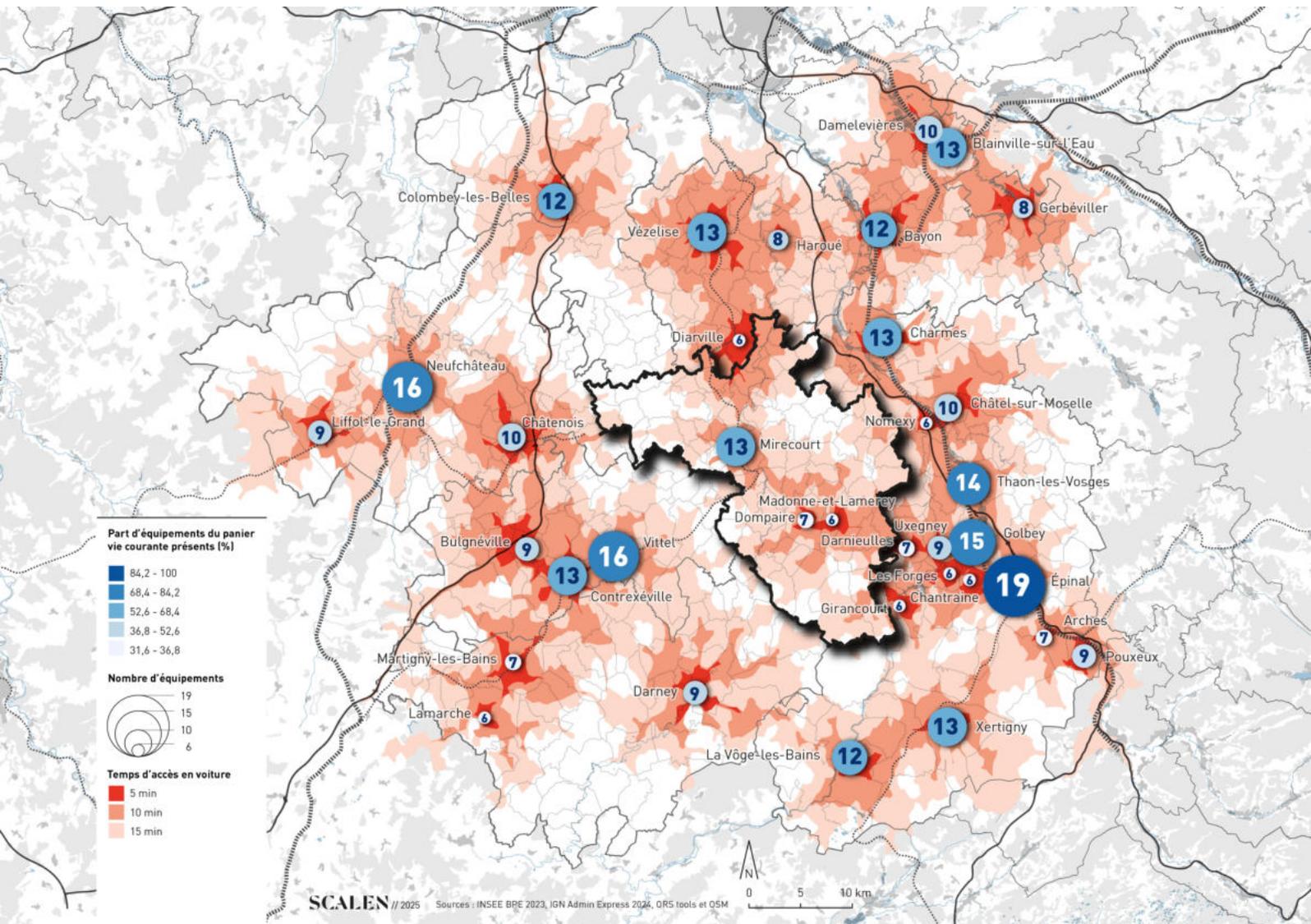
**UN TERRITOIRE  
SOLIDAIRE  
ET ACCESSIBLE  
À TOUS**





# MOBILITÉS ET COHÉSION

## ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES ET ÉQUIPEMENTS D'USAGE COURANT



**90%**  
des ménages  
disposent d'au moins  
une voiture

**+ 2,5%**  
de ménages motorisés  
en 6 ans

**+ 1,6%**  
de multi-motorisation  
en 6 ans

**87%**  
des actifs vont  
travailler en voiture

**8%**  
des actifs vont travailler  
en modes doux

**2%**  
des actifs vont travailler  
en transports collectifs

# DÉFI 3

## Faciliter la mobilité,

## l'accessibilité et la cohésion

### CONSTAT

Une offre en équipements et services globalement plutôt satisfaisante **mais** une accessibilité très inégale au sein du territoire, notamment pour les petites communes les plus éloignées.

### DÉFI

Faciliter la mobilité et l'accessibilité de tous les services et équipements, la cohésion du territoire en dépend.

### OBJECTIFS

#### FACILITER LA MOBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE

La réouverture de la ligne 14 est une infrastructure majeure et structurante pour le territoire. Non seulement, elle offre des perspectives intéressantes en termes de débouchés et d'accessibilité, mais elle permet également d'envisager des relations d'une autre nature avec les territoires desservis, notamment avec la métropole de Nancy, avec laquelle cette connexion offre des opportunités indéniables. Une réflexion globale sur les mobilités doit être menée à partir de l'aménagement du futur pôle multimodal de la gare de Mirecourt et de l'offre de services à proposer à tous les habitants.

### 3 OBJECTIFS

#### FACILITER LA MOBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE

1 Favoriser les mobilités et l'intermodalité à partir de la gare de Mirecourt

#### ASSURER LA COHÉSION AU SEIN DU TERRITOIRE

2 Renforcer les actions et l'animation de dispositifs en faveur de la cohésion territoriale

3 S'appuyer sur le rayonnement d'un établissement structurant pour mailler l'ensemble du territoire



*La réouverture de la ligne 14 est une opportunité dont nous devons nous saisir afin de développer l'intermodalité et renforcer l'offre de mobilités sur notre territoire.*

## 1 Favoriser les mobilités et l'intermodalité à partir de la gare de Mirecourt

La mobilité au sein du territoire est un enjeu majeur pour la population, des plus jeunes aux plus âgés. Plusieurs dispositifs existants doivent être renforcés et encouragés (le transport à la demande avec Atchoum, le covoiturage...), d'autres développés ou du moins étudiés comme des navettes minibus, l'autopartage, l'accès à de petites voitures électriques sans permis...

### Aménager la future gare de Mirecourt en pôle multimodal, porte d'entrée sur le territoire

- Aménager le pôle multimodal de la gare de Mirecourt
- Étudier l'opportunité de se doter d'une navette électrique afin de desservir gare - différents lieux à Mirecourt (voire petite couronne autour de Mirecourt)
- Étudier l'opportunité d'une offre d'autopartage à la gare

Et pour les déplacements de plus courte distance, la place aux mobilités douces doit être facilitées

- Réfléchir à une offre en mobilité électrique : VAE, trottinettes
- Installer des bornes de recharges électriques
- Développer des pistes cyclables à partir de la gare de Mirecourt

### Permettre à tous les habitants de pouvoir se déplacer au sein du territoire

- Développer le transport à la demande (Atchoum : identifier des référents et communiquer largement sur le service)
- Faciliter l'accès des jeunes et des personnes âgées aux équipements et services du territoire
- Revoir et adapter les lignes de transport en commun actuelles

### Développer les mobilités douces

- Mettre en œuvre un schéma cyclable
- Organiser des balades à vélos (intergénérationnelles)
- Journées route piétonne et cyclable (réfléchir à l'organisation d'une fête du vélo)
- Proposer des ateliers de réparation et d'apprentissage du vélo

## ASSURER LA COHÉSION AU SEIN DU TERRITOIRE

## 2 Renforcer les actions et l'animation de dispositifs en faveur de la cohésion territoriale

### Proposer des animations et manifestations à destination de tous les publics

- Proposer des animations pour tous les publics quel que soit l'âge ou la condition sociale, à développer sur l'ensemble du territoire
- Développer des interventions hors les murs, pour les publics empêchés sur l'ensemble du territoire (maison de retraite, hôpitaux)
- Organiser des manifestations fédératrices

### Accentuer l'animation de dispositifs en faveur de la cohésion territoriale

- Animer et coordonner la CTG
- Communiquer autour des services "enfance jeunesse du territoire"

### Faire de la culture et du sport un levier de cohésion territorial

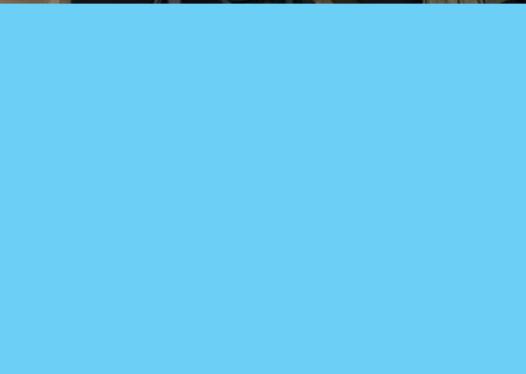
La culture et le sport doivent être des vecteurs pour renforcer la cohésion sociale. Le développement d'un réseau de lecture publique ainsi que le développement d'interventions hors les murs doivent favoriser l'accès du jeune public à la culture.

- Favoriser l'accès des jeunes publics à la culture (aller vers et amener vers)
- Faire du sport un outil de cohésion sociale accrue
- Favoriser la mobilité des publics de la culture et du sport vers les équipements
- Organiser des navettes pour les jeunes
- Développer des actions hors les murs

## 3 S'appuyer sur le rayonnement d'un établissement structurant pour mailler l'ensemble du territoire

La médiathèque, équipement structurant, doit pouvoir rayonner sur tout le territoire en s'appuyant sur un réseau de lecture publique constitué à partir des différents points de lecture déjà existants.

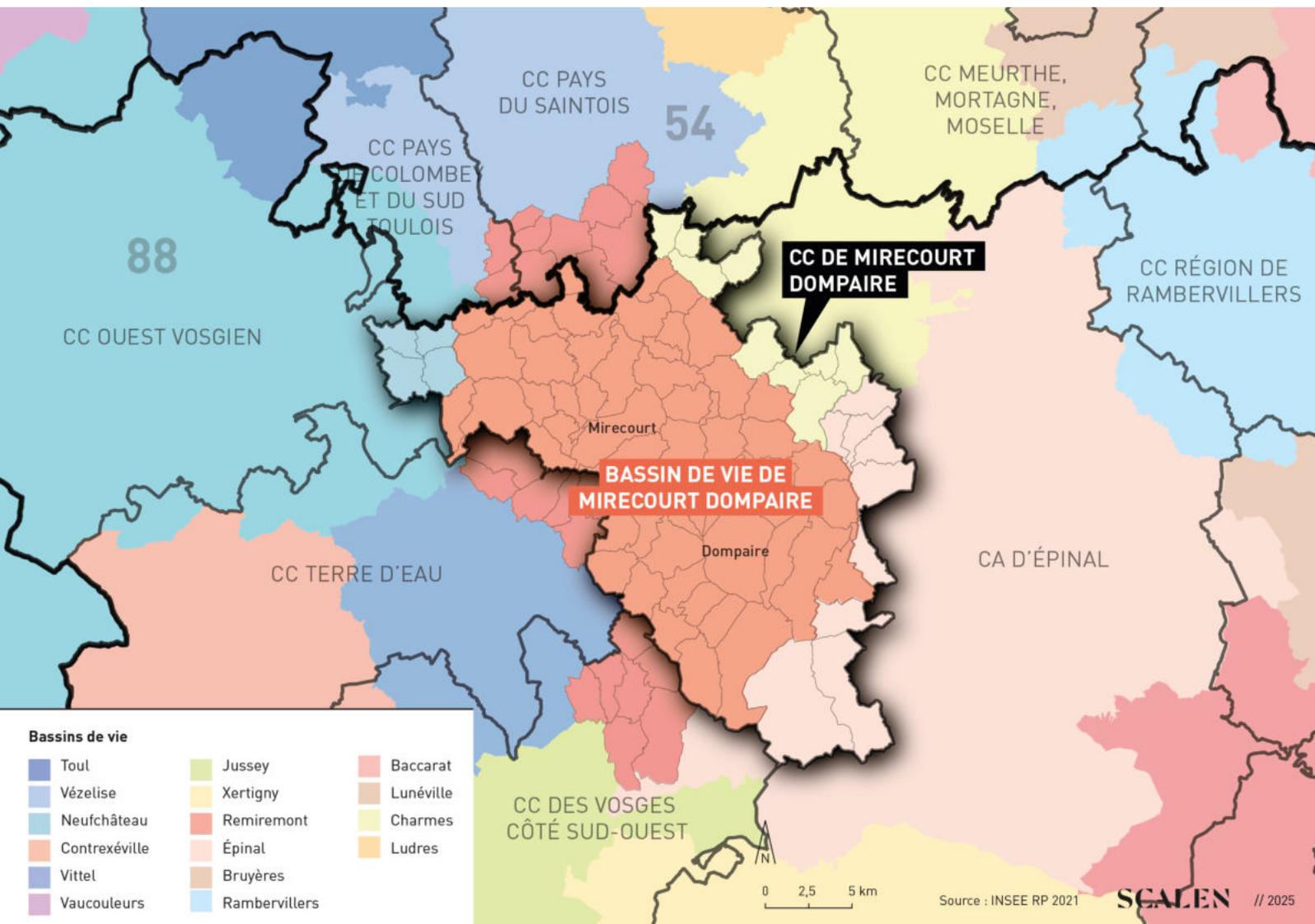
- Faire de la médiathèque un établissement ressource
- Créer un réseau de lecture publique sur le territoire, à partir de différents points de lecture



# SOLIDARITÉ ET ÉQUITÉ

## TERRITORIALE

### L'INTERCOMMUNALITÉ DE MIRECOURT DOMPAIRE ET SON BASSIN DE VIE



**77**  
communes  
composent le bassin de vie de Mirecourt

**18312**  
habitants  
dans le bassin de vie de Mirecourt

**54**  
communes appartiennent  
à la fois au BV et à la CCMD

**23**  
communes périphériques  
composent le BV de Mirecourt

**22**  
communes de la CCMD  
sont tournées vers l'extérieur

# DÉFI 4

## Renforcer la solidarité et l'équité territoriale

### CONSTAT

Un territoire très étendu avec une polarité disposant des principales fonctions de centralité **mais** composé de plusieurs communes, qui à la frange de l'intercommunalité, sont tournées vers l'extérieur et n'appartiennent pas au même bassin de vie, ce qui pourrait remettre en cause à terme la cohésion de l'intercommunalité dans son périmètre actuel.

### DÉFI

Développer et partager une vision commune du territoire, de son développement et de son aménagement sur les années à venir, apporter les services en conséquence qui justifient et légitiment pleinement le rôle de l'intercommunalité.

Cette solidarité territoriale se traduit de 2 manières :

- > Les services que la collectivité doit apporter et fournir à tous les habitants sur l'ensemble du territoire, quel que soit leur âge et leur éloignement par rapport à la commune centre. La mise en place de dispositifs spécifiques et leur animation permet de répondre à cette exigence.
- > L'aide et l'accompagnement que l'intercommunalité peut apporter aux communes pour leur fonctionnement

### 3 OBJECTIFS

- 1 Renforcer les interrelations entre l'intercommunalité et les communes
- 2 Se doter d'outils de planification, de coopérations et de gestion d'échelle intercommunale
- 3 Créer un sentiment d'appartenance à un même territoire



*"Seul, nous allons plus vite, mais ensemble, nous allons plus loin !" : cela résume parfaitement l'intérêt du collectif. Faire ensemble, créer du lien entre nos communes nous permet de répondre au mieux aux besoins de la population.*

*Travailler en commun, c'est important, surtout dans nos territoires ruraux, qui se retrouvent bien souvent fragilisés et précarisés.*

# OBJECTIFS

## 1 Renforcer les interrelations entre l'intercommunalité et les communes

*La mobilisation de tous les élus du territoire, mais également de l'ensemble des partenaires socio-économique, doit permettre de bâtir ensemble, entre acteurs du territoire, une vision partagée du développement du territoire à l'échelle intercommunale et de légitimer ainsi pleinement l'action communautaire.*

*Parallèlement, dans un souci de solidarité territoriale envers toutes les communes, allant au-delà des compétences qui lui sont confiées, l'intercommunalité propose d'apporter un appui aux communes et ainsi faciliter leur fonctionnement au quotidien.*

- **Accompagner en ingénierie les communes dans leurs projets (technique, administratif, personnes ressources, recherche de subventions...)**
- **Améliorer la lisibilité de l'appui en ingénierie proposé (mutualisations, demandes de subventions, marchés publics, ...). L'information pourrait être relayée par les secrétaires intercommunales.**
- **Aider à la commande publique (Groupement de commandes)**
- **Étudier la possibilité d'élargir des services partagés (Ex : pool agents espaces verts, à l'image de celui des secrétaires de mairie)**
- **Mutualiser un service RH pour les communes**
- **Proposer des chantiers d'insertion communautaires**
- **Maintenir un fond de concours aux petites communes**
- **Soutenir les projets communaux ayant une dimension communautaire (selon des critères d'attribution à définir, ex : Atelier de charron)**
- **Favoriser les relations entre les agents intercommunaux et les communes**

## 2 Se doter d'outils de planification, de coopérations et de gestion d'échelle intercommunale

*Ce souci d'un traitement équilibré du territoire passe également par le développement et la mise en œuvre d'outils et de dispositifs d'intervention de dimension communautaire, des outils de planification et de gestion d'échelle intercommunale.*

- **Élaborer un PLUi**
- **Développer un service instructeur des autorisations d'occupation et utilisation des sols**
- **Mettre en œuvre un service d'information géographique (SIG)**
- **Assurer une couverture au réseau haut débit**

## 3 Créer un sentiment d'appartenance à un même territoire

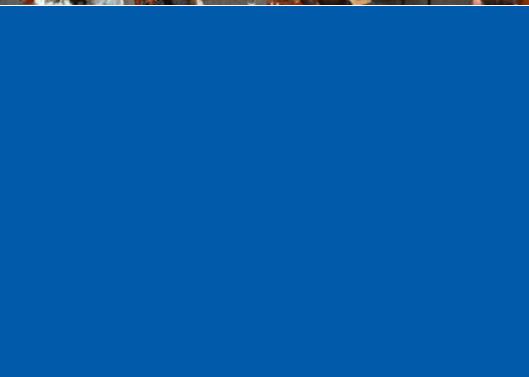
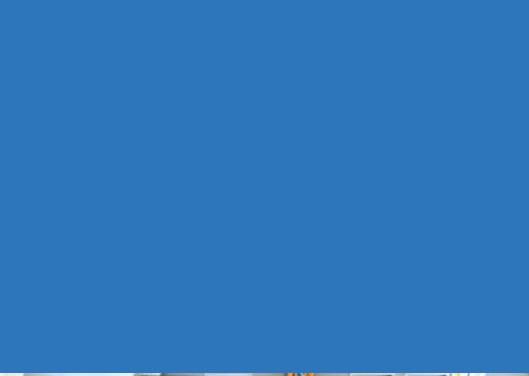
- **Signaler les bâtiments intercommunaux**
- **Mieux identifier le siège de l'intercommunalité**
- **Mieux informer sur les compétences et les actions menées par la communauté de communes**
- **Préparer le nouveau mandat (livret d'accueil à destination des élus, trombinoscope, sessions de formation, organiser une visite du territoire)**
- **Réfléchir à l'installation de panneaux distinctifs à l'entrée des communes (ex : routes des villages fleuris)**





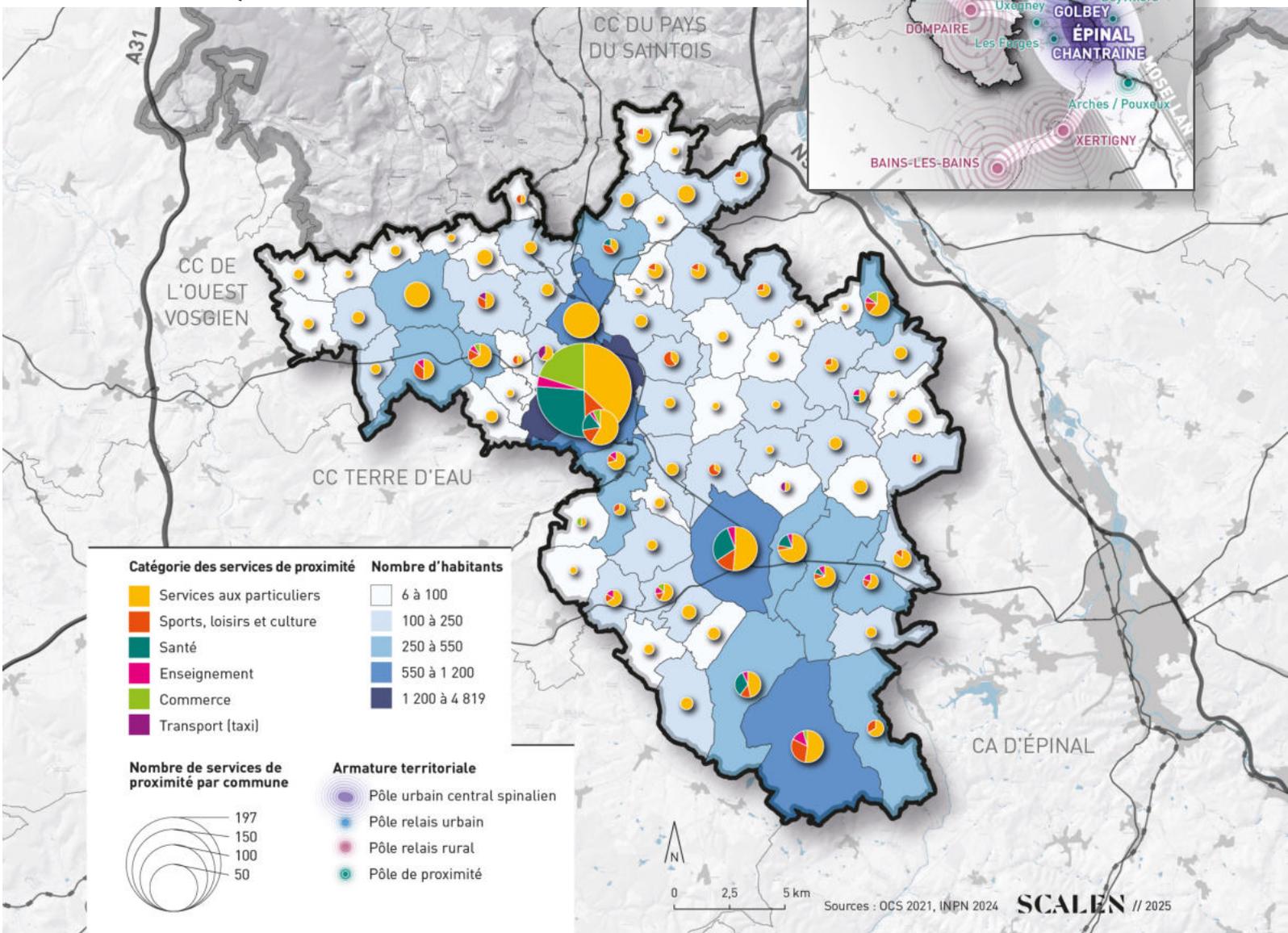
**UN TERRITOIRE  
AGRÉABLE À VIVRE  
AU QUOTIDIEN,  
DISPOSANT DE  
NOMBREUX SERVICES**





# LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

## SERVICES ET ÉQUIPEMENTS ET ARMATURE TERRITORIALE



**5,4**

médecins généralistes  
pour 10 000 habitants  
(moyenne des Vosges  
7,8 MG/10 000 habitants)

**2**

espaces France Service  
avec 1 conseiller numérique

**219**

associations recensées  
sur le territoire

**3**

crèches intercommunales  
(67 places disponibles)  
132 assistantes maternelles

**4**

principaux établissements  
culturels (1 cinéma, 1 médiathèque  
intercommunale, 1 école de musique  
intercommunale, 1 pôle culturel)

**2 462**

jeunes participants  
au CTEAC

SCALEN // 2025

# DÉFI 5

## Renforcer la couverture et l'accessibilité de l'offre en services et équipements

### CONSTAT

Un territoire disposant de nombreux atouts en matière d'équipements et de services à la population **mais** nécessitant de s'adapter à sa population et de répondre aux besoins concrets, et ce à tous les âges de la vie.

Ces services et équipements sont de nature très diverse, cela va des services d'usage courant, commerces de proximité (commerces de bouches), des services administratifs (France Services), des services de formation et d'enseignement, à l'offre de soins.

Peut-être encore plus que les autres services, l'offre de soins est un enjeu majeur pour le territoire. Il est d'ores et déjà nécessaire d'anticiper les futurs départs en retraite des médecins en poste. Il faut créer les conditions favorables à l'accueil de jeunes médecins, généralistes, spécialistes (dentistes, ophtalmologistes, gynécologues...). L'actuelle élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS) doit permettre d'organiser et de structurer cet accès aux soins sur le territoire (conditions d'accueil des médecins, maisons de santé, offre de consultation à distance, etc.). Porté conjointement par l'ARS et la communauté de commune, ce contrat a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et de mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité.

### DÉFI

Concevoir et ajuster les services en fonction de l'évolution des besoins de la population.

### 4 OBJECTIFS

- 1 Améliorer l'offre d'accès aux soins
- 2 Adapter les services aux nouveaux besoins de la population
- 3 Développer les actions tournées vers l'enfance-jeunesse
- 4 Favoriser le développement culturel sur tout le territoire



*Il est important de maintenir au mieux le niveau de services, et ce, pour tous les habitants, quels que soient leurs lieux de résidence sur le territoire et leurs âges.*

*Nous savons que l'accès à l'offre de soins devient compliqué. Nous travaillons à améliorer cela, de manière à ce que tout le monde puisse avoir accès à des soins de qualité, et ce, pour les années à venir.*

# OBJECTIFS

## 1 Améliorer l'offre d'accès aux soins

- Finaliser le Contrat Local de Santé (CLS)
- Créer des conditions favorables pour l'accueil de nouveaux médecins (sans s'enfermer dans des dispositifs contraignants)
- Étudier l'accueil sur le site de Dompaigne d'un spécialiste (un psychologue, dans un 1<sup>er</sup> temps)
- Étudier la faisabilité de l'installation d'un centre de consultation à distance

## 2 Adapter les services aux nouveaux besoins de la population

Face aux situations qui évoluent, de nouveaux besoins se font jour et de nouvelles solutions doivent être étudiées pour y répondre.

Aujourd'hui, seules 2 Espaces France Services existent sur le territoire à Mirecourt et Dompaigne. Ces espaces répondent-ils de manière satisfaisante aux besoins de la population ou bien faut-il imaginer des services itinérants à destination des personnes les plus isolées ?

La lutte contre la fracture numérique est un autre enjeu majeur. Alors que la maîtrise des outils numériques est devenue incontournable, notamment dans l'accomplissement de nombreux actes administratifs, il faut éviter que cette digitalisation croissante de notre société ne soit un facteur supplémentaire d'exclusion.

- Engager une réflexion sur l'action sociale
- Réfléchir à la proposition de nouveaux services itinérants (permanence France Service, portage de livres à domicile de la médiathèque...)
- Renforcer la lutte contre la fracture numérique (conseiller numérique France Services)
- Lutter contre l'insécurité et la délinquance : CISPD, prévoir un renforcement de la vidéo-protection sur les zones les plus denses de la collectivité et inciter la mise en place d'une police pluricommunale

## 3 Développer les actions tournées vers l'enfance-jeunesse

La politique de l'enfance et de la jeunesse doit faire l'objet d'une attention toute particulière. Doivent notamment être pris en considération des éléments essentiels comme le soutien aux structures multi-accueil, en lien avec les relais petite enfance (ex : RAM), la formation des assistantes-maternelles, le développement d'activités extrascolaires, ...).

- Création, gestion ou soutien des structures types crèches ou multi-accueil

- Développement d'une formation pour devenir assistantes maternelles
- Coordination et animation des actions enfance-jeunesse (RPE, LAEP, réseau parentalité, coordination crèche, BAFA)
- Mise en place d'une politique éducative structurante (prise en compte de l'action périscolaire)
- Développement des activités extra-scolaires

## 4 Favoriser le développement culturel sur tout le territoire

D'autre part, la volonté de la communauté de commune de Mirecourt Dompaigne est de poursuivre sa politique dans le domaine de la culture et de placer l'éducation artistique et culturelle au centre.

Ainsi, en s'appuyant sur le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC), des jeunes du territoire continueront d'être sensibilisés à l'art et à la culture (musique, théâtre, arts visuels, arts plastiques, ...), via des rencontres et la pratique avec des artistes.

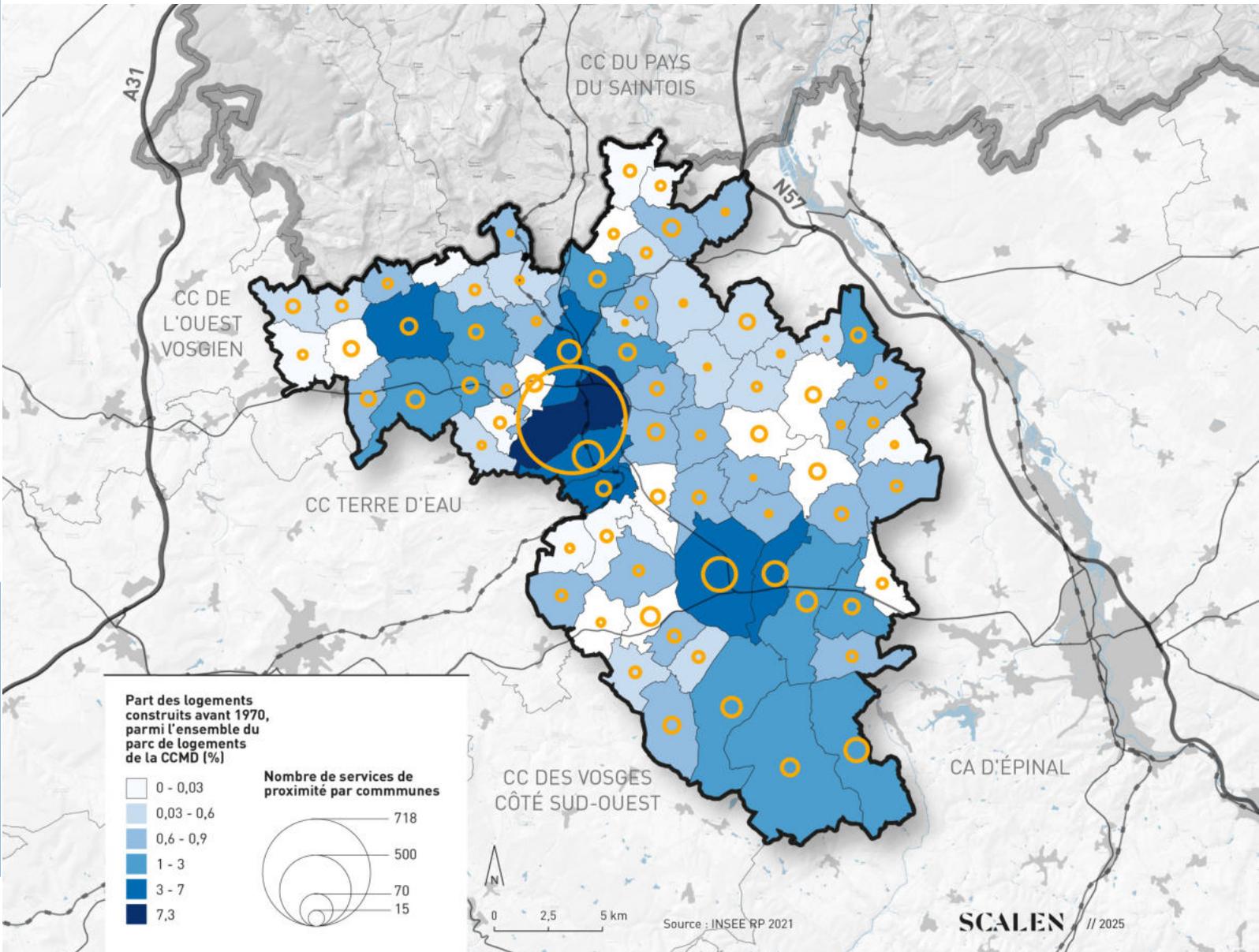
De par sa large diffusion, le Pass communautaire doit également favoriser l'accès à la culture à tous les habitants du territoire.

- Généralisation de l'accès des enfants et des jeunes aux arts et à la culture en s'appuyant sur le CTEAC
- Développement et mise en œuvre de l'enseignement musical à l'échelle du territoire
- Développement de lieux de diffusion de la culture (appui sur le pôle culturel de Dompaigne)
- Organisation de festivals (fête du jeu, festival du conte, etc.)
- Dématérialisation du PASS communautaire



# L'HABITAT

## PART DES LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1970



**14%**  
de logements vacants

**14%**  
de logements datent d'avant 1970

**20%**  
des logements d'avant 1970 sont vacants

**13**  
communes accompagnées pour 17 bâtisses dans le cadre du dispositif "Reconquête du bâti dégradé et vacant"

**35%**  
de ménages se chauffent au bois

**20%**  
des ménages se chauffent au fioul

**130**  
ménages accompagnés par l'Espace Conseil France Rénov'

# DÉFI 6

## Favoriser un aménagement et un habitat durable

### CONSTAT

Un parc de logements important devant répondre aux demandes de la population actuelle, familles monoparentales, personnes seules, personnes âgées à mobilité réduite, **mais** dont nombre de ces logements sont en mauvais état, non adaptés aux besoins et laissés vacants. L'habitat existant est à privilégier d'autant que l'artificialisation des sols est désormais très encadrée.

14% des logements du territoire sont vacants, une vacance notamment liée à un parc vieillissant. Concentrée dans la ville centre, elle est principalement engendrée par un coût de construction du neuf considéré comme inférieur à celui d'une rénovation, une vétusté et un manque d'attractivité du parc ancien, une production d'habitat individuel mieux adapté aux besoins, ainsi qu'un abandon de biens de la part de propriétaires et d'héritiers. L'intervention doit porter à la fois sur le bâti dégradé et sur la vacance. Dans cette optique, la collectivité, en lien avec la Maison de l'Habitat d'Épinal, propose un conseil technique aux particuliers qui souhaitent rénover leurs biens et un accompagnement dans leurs démarches. Les travaux à engager peuvent être de diverses natures : liés à la vétusté, à l'isolation, à des travaux de commodités et d'aménagement pour les personnes à mobilité réduite. Les habitants doivent être accompagnés dans leurs parcours résidentiels afin que leur soient proposés des logements adaptés aux besoins du moment. Dans la mesure du possible, la réhabilitation de l'existant doit être favorisé plutôt que la construction neuve.

### DÉFI

Réhabiliter le bâti existant et l'adapter aux besoins des habitants, adapter la politique d'aménagement aux contraintes environnementales.

### 4 OBJECTIFS

- 1 Encourager les travaux sur le bâti dégradé
- 2 Favoriser la résorption de la vacance via des travaux de réhabilitation
- 3 Réétudier et adapter la politique foncière et les opérations d'aménagement
- 4 Tenir compte des enjeux environnementaux dans les aménagements à réaliser

# OBJECTIFS

## 1 Encourager les travaux sur le bâti dégradé

Le centre-ville de Mirecourt concentre une part importante d'habitat vétuste et un taux de vacance élevé.

La politique de redynamisation « Petite ville de demain » qui est engagée doit répondre à cette problématique.

- Communiquer sur les services de la Maison de l'habitat, le service public de rénovation de l'habitat et le conventionnement mis en place avec l'État
- Lutter contre la vacance, l'insalubrité, la résorption de l'habitat indigne
- Faire émerger un fond commun pour les gros travaux (pour les communes)

## 2 Favoriser la résorption de la vacance via des travaux de réhabilitation

Afin de résorber la vacance et d'encourager la réalisation de travaux, il est proposé, en lien avec la Maison de l'habitat, d'ouvrir un « habitat témoin » d'une réhabilitation, et de présenter de manière détaillée la nature des travaux, le coût, les aides mobilisables, les gains attendus en termes d'économie d'énergie, mais aussi les autres solutions possibles pour mener à bien une réhabilitation similaire.

- Présenter un habitat témoin (Ex. de travaux de rénovation énergétique)
- Transformer et adapter l'habitat aux normes en vigueur, aux besoins et modes de vie
- S'appuyer sur un marché à "Bon de commande" pour le recours à des missions d'expertise
- Adapter l'habitat aux seniors (aux parcours résidentiels)
- Favoriser la réhabilitation du bâti existant plutôt que de nouvelles constructions

## 3 Réétudier et adapter la politique foncière et les opérations d'aménagement

Avec le ZAN, les collectivités sont appelées à revoir leur pratique et à réexaminer leurs stratégies d'aménagement, notamment dans le cadre de nouvelles zones d'activités économiques et commerciales. La priorité doit être donnée à la revitalisation des friches existantes, qui pour certaines d'entre elles, malgré le coût de traitement, présentent un foncier intéressant.

- Travailler à la résorption des friches restantes
- S'approprier le ZAN et adapter la stratégie de développement en conséquence (renégociation...)
- Mettre en place des outils de planification d'échelle intercommunale

## 4 Tenir compte des enjeux environnementaux dans les aménagements à réaliser

Les espaces publics et leurs aménagements doivent être reconsidérés à l'aune de l'actuel changement climatique en intégrant une place plus importante à la végétalisation et à la désimperméabilisation des sols. Les nombreuses intempéries climatiques de ces derniers mois un peu partout dans le monde témoignent des ravages qu'elles peuvent occasionner. Une assistance aux communes sera proposée.

- Assister les communes dans l'aménagement des espaces publics au regard des contraintes environnementales
- Végétaliser les espaces publics, les désimperméabiliser (arbres, dalles enherbées...)
- Végétaliser les centres-bourgs (îlots de fraîcheur ; projet un enfant/un arbre)
- Aménager l'avenue Henri Parisot sur la zone d'activités intercommunale Saint-Maurice
- Étendre l'offre en mobilité douce



*La question de l'habitat est très importante, nous devons travailler à résorber la vacance et lutter contre la précarité énergétique. C'est pourquoi, nous travaillons en lien avec la Maison de l'Habitat afin d'accompagner et de conseiller au mieux les habitants de notre territoire.*





**UN TERRITOIRE**

**RÉSILIENT FACE**

**AU CHANGEMENT**

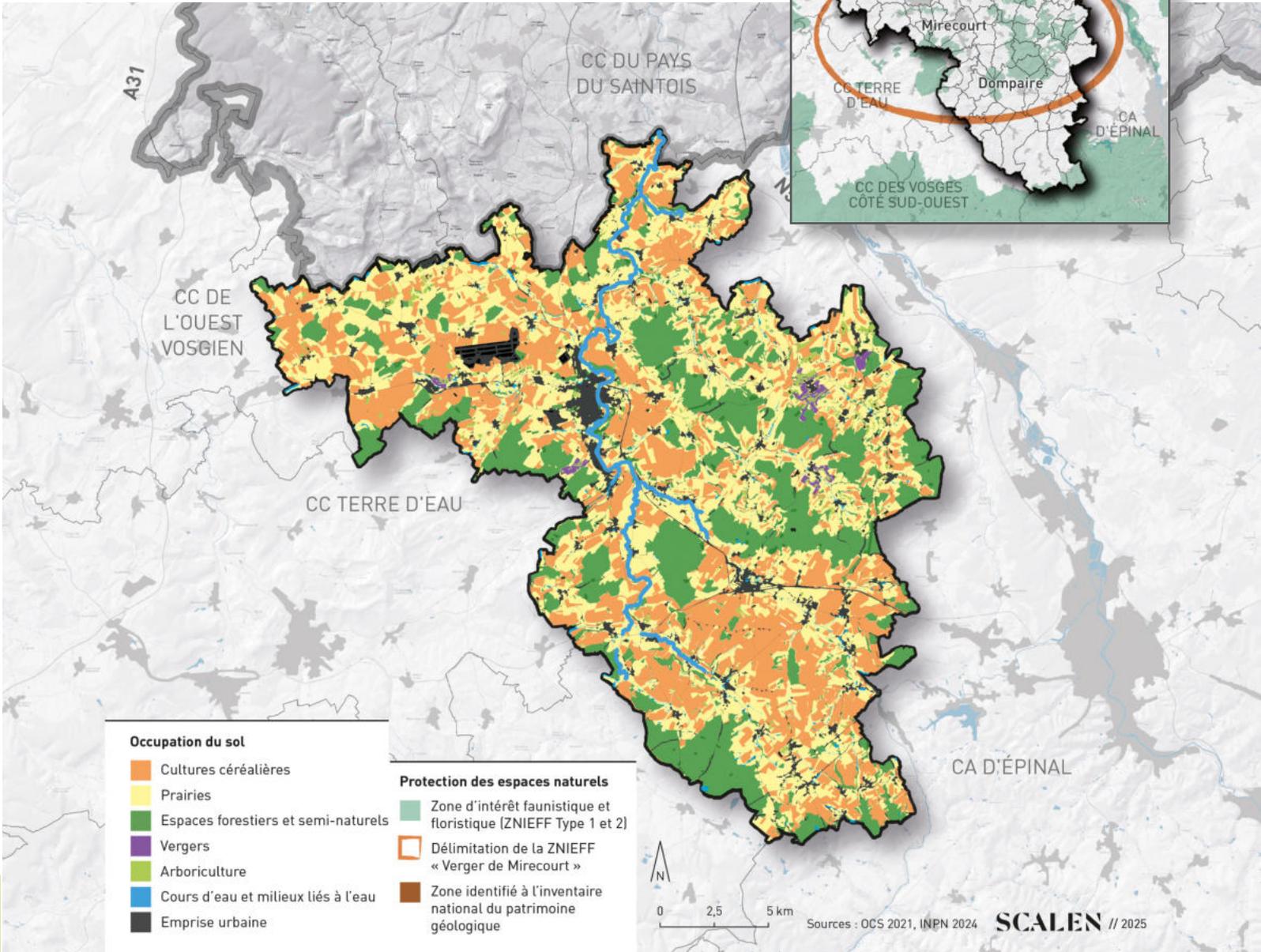
**CLIMATIQUE**





# ENVIRONNEMENT

## OCCUPATION DU SOL ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS



**68%**  
d'emprise agricole  
sur le territoire

**68%**  
d'espaces forestiers  
ou semi-naturels

**1%**  
de surfaces en eau  
et de zones humides

**31 km<sup>2</sup>**  
de surface  
artificialisée

**3%**  
de terres artificialisées  
en 10 ans

**10 000 ha**  
classés ZNIEFF :  
vergers de Mirecourt

# DÉFI 7

## Protéger l'environnement et les ressources naturelles

### CONSTAT

Une beauté des paysages liée à une qualité environnementale, à des espaces naturels (réservoirs de biodiversité) et à une activité agricole diversifiée (élevage, culture, arboriculture) **mais** une agriculture animée par des changements structurels qui risquent d'occasionner des agrandissements d'exploitations excessifs facteurs de bouleversements.

Les agriculteurs sont les premiers acteurs en contact direct avec la nature, l'environnement, soucieux de la préservation de leur « outil de travail » et des incidences que tous changements, que ce soit ceux liés à la fluctuation des prix des marchés ou aux aléas climatiques, peuvent avoir sur leur modèle économique et la viabilité de leur activité. Ils sont des acteurs incontournables dans la gestion de l'environnement, des ressources naturelles, de la biodiversité, de l'entretien des paysages, des haies et des bosquets, d'où l'importance de travailler de concert ensemble autour de ce défi. Une instance de dialogue a été mise en place à cet effet, le conseil agricole, dont l'objet est d'aborder des problématiques à enjeu (l'utilisation de pesticides, la ressource en eau, la perte de biodiversité, ...).

La réalisation d'un plan paysage et d'un atlas de la biodiversité va permettre de mettre en exergue tous ces enjeux et de mieux sensibiliser la population. La préservation des ressources est essentielle. La sensibilisation à ces questions doit être faite dès le plus jeune âge via notamment des interventions dans les écoles.

### DÉFI

Préserver les ressources naturelles, la beauté des paysages, tout en maintenant une activité agricole respectueuse de l'environnement et une production de qualité.

### 4 OBJECTIFS

- 1 Préserver la biodiversité et la ressource en eau
- 2 Protéger et entretenir l'environnement et les paysages
- 3 Favoriser la production locale
- 4 Mener des actions de sensibilisation auprès de la population



***Nous n'avons qu'une seule planète ! Il nous faut préserver nos paysages, la biodiversité et la ressource en eau. Il est également essentiel de « relocaliser » nos consommations ainsi que nos productions en développant et structurant les circuits-courts sur le territoire.***

# OBJECTIFS

## 1 Préserver la biodiversité et la ressource en eau

La mise en place d'un Contrat de Territoire "Eau et Climat" (CTEC) va permettre de coordonner les actions et de fédérer l'ensemble des acteurs autour de la politique de l'eau et de la biodiversité portée par la collectivité.

- S'attacher à répondre aux enjeux de la politique de l'eau et de la biodiversité durable (CTEC)
- Préserver les zones humides
- Entretenir les rivières et leurs affluents (aménagement hydraulique public)
- Élaborer un schéma global d'assainissement (lancé prochainement)

## 2 Protéger et entretenir l'environnement et les paysages

L'entretien des paysages est une dimension importante pour le territoire, que ce soit pour préserver un cadre de vie agréable au quotidien, mais aussi pour développer le volet touristique du territoire et ainsi proposer une diversité de paysage et un environnement naturel préservé.

- Protéger l'environnement, les espaces naturels sensibles et remarquables
- Préserver les paysages et les entretenir
- Travailler en lien avec les agriculteurs pour la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire
- Encourager l'agro-foresterie (planter des arbres)
- Entretenir les chemins et les sentiers
- Participer à l'entretien des vergers conservatoires
- Réaliser un atlas de la biodiversité (le plan paysage est en cours)

## 3 Favoriser la production locale

Labellisé en 2024, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) répond à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Les enjeux sont de 3 ordres :

- Économiques : maintien et développement de l'agriculture durable, organisation des filières, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire
- Environnementaux : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, lutte contre le gaspillage alimentaire
- Sociaux : éducation alimentaire, accessibilité sociale, vecteurs d'insertion sociale

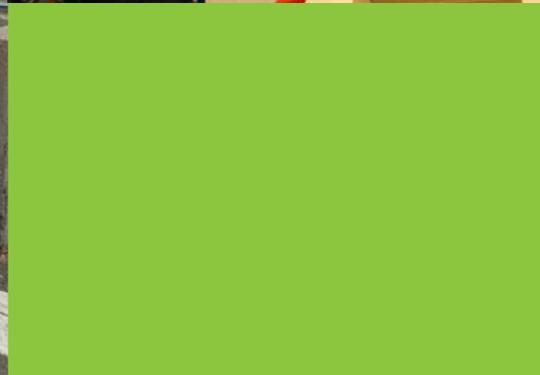
Il répond aux obligations légales, dont la loi EGalim, qui depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, impose notamment à la restauration collective publique de proposer au moins 50% de produits durable et de qualité dont au moins 20% de produits bio.

- Soutenir le développement des circuits-courts
- Favoriser l'installation de points de vente (Production d'agriculteurs et de maraîchers en circuits-courts), sans bouleverser l'existant (marchés/AMAP)
- Valoriser la production des vergers locaux

## 4 Mener des actions de sensibilisation auprès de la population

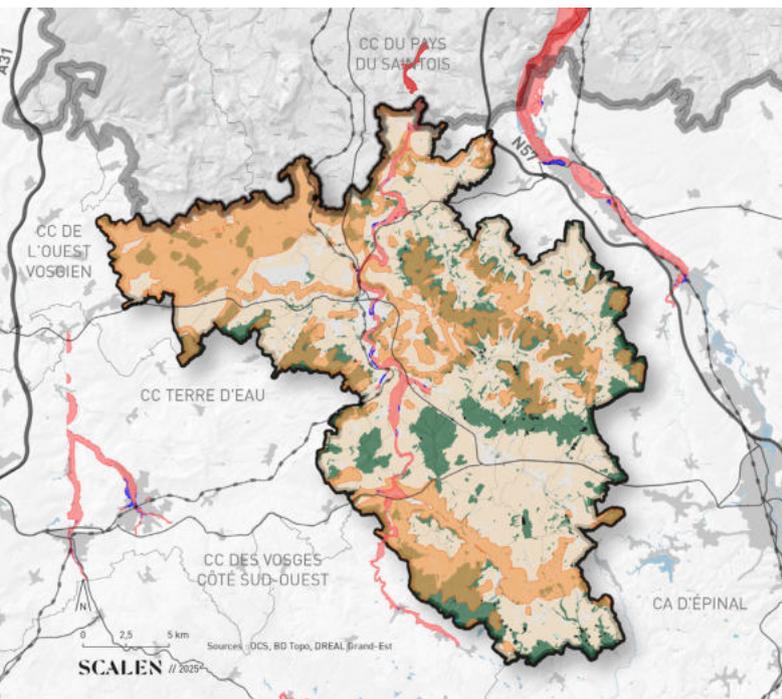
L'intérêt à porter aux enjeux environnementaux nécessite une large politique de sensibilisation. Les conférences, animations et actions de communication à destination de tous les publics doivent être poursuivies et renforcées auprès de la population du territoire. Il est important que chaque citoyen se saisissent de ces problématiques et mesure l'importance d'agir chacun à son niveau. De cette sensibilisation pourront naître des initiatives citoyennes qui permettront au territoire d'être plus résilient face aux changements à venir.

- Communiquer sur les enjeux de préservation des ressources (vers plus de sobriété)
- Prévoir des programmations ciblées : conférences dédiées, Festival alimentTERRE, animations spécifiques autour du PAT... (Mirecourt, Pôle culturel de Dompain...)
- Promouvoir les manifestations de sensibilisation qui sont actuellement menées (la fête de la science, "le jour de la nuit" ...)

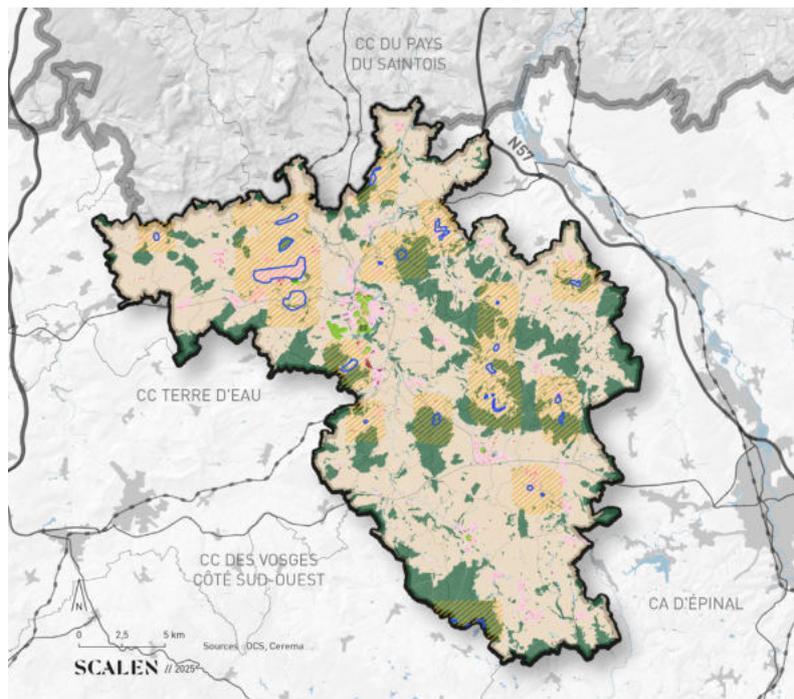


# TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

## VULNÉRABILITÉ AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DE LA CCMD



## POTENTIELLES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DE LA CCMD



### Occupation du sol

- Emprises agricoles
- Emprises urbaines
- Espaces forestiers et semi-naturels
- Milieux naturels liés à l'eau
- Surfaces en eau

### Zonage réglementaire des PPR Inondation

- Prescription
- Interdiction stricte
- Aléa retrait et gonflement d'argile**
- Moyen
- Zones sinistrées

### Géothermie

- Zone à potentiel (chaud)
- Zones nécessitant avis gestionnaire terrestre**
- Zonages nécessitant au préalable l'avis du gestionnaire (aires protégées SNAP30)

### Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments

- Potentiels de panneaux pouvant être installés

### Panneaux photovoltaïques au sol

- Zones potentiellement très favorables
- Zones potentiellement favorables
- Zones inadaptées sauf exception

**2 253 t**

de déchets ménagers collectés en 2023 (-264 tonnes en un an)

**22**

classes ayant participé au programme WATTY durant l'année 2024-2025

**- 17%**

d'émissions de gaz à effet de serre entre 2005 et 2016

**84%**

de production d'énergie renouvelable en biogaz

**16%**

de production d'énergies renouvelables en solaires photovoltaïques

Un objectif de **30%** de consommation ENR d'ici 2030

# DÉFI 8

## Devenir un territoire vertueux

### CONSTAT

Un territoire engagé dans la transition écologique et énergétique **mais** un territoire qui doit néanmoins faire face aux conséquences du changement climatique et à ses aléas (vague de chaleur, pluies diluviennes, inondations...).

### DÉFI

Contribuer à la lutte contre le changement climatique en limitant la production de déchets, en favorisant le développement d'énergie renouvelable et tendre ainsi vers l'autonomie énergétique.

Pour bâtir un territoire résilient face au changement climatique, il est crucial d'adopter des stratégies qui préservent l'environnement tout en favorisant un développement durable.

#### Document cadre : programme "Territoire Engagé Transition Ecologique" (TETE)

La CCMD s'est engagée depuis novembre 2023 dans ce programme qui est une démarche de planification et qui comprend un programme d'actions pour définir, mettre en œuvre et piloter le projet de transition écologique de la collectivité.

##### Objectifs

- Réduire la consommation énergétique (habitat public et particuliers)
- Développer des énergies renouvelables (Actionnariat dans la Sem Terr'ENR et création d'une association)

##### Deux référentiels d'actions

- Climat-Air-Energie (Cf. objectifs du PCAET du ScoT des Vosges Centrales)
- Économie circulaire

##### Démarche en cours

- La CCMD finalise actuellement l'élaboration de son plan d'actions (obtention d'un label)

*Ce dispositif couvre un très large champ d'actions, la performance énergétique des bâtiments publics, la mobilité douce et durable, les énergies renouvelables, la réduction et valorisation des déchets...*

La sensibilisation à la réduction des déchets doit être renforcée, en encourageant l'utilisation d'objets réutilisables sur le long terme. La lutte contre le gaspillage alimentaire notamment dans les cantines scolaires, doit être poursuivie. Des actions de sensibilisation au tri sélectif et plus largement, aux gestes éco-citoyen, doivent être menées auprès de tous les publics, comme cela est fait auprès des enfants dans le cadre du programme Watty. Une journée de nettoyage pourrait être organisée pour lutter contre les déchets abandonnés. L'adoption de pratiques de compostage doit être encouragée, tant au niveau individuel qu'au niveau collectif, en formant des référents "maîtres composteurs". La gestion de l'eau doit faire l'objet d'une attention toute particulière.

### 3 OBJECTIFS

- 1 **Préserver les ressources et limiter les déchets**
- 2 **Réduire les consommations d'énergie**
- 3 **Limiter le bouleversement climatique et s'y adapter**

# OBJECTIFS

## 1 Préserver les ressources et limiter les déchets

La préservation des ressources et la limitation des déchets nécessitent de passer d'une économie linéaire à une économie qui soit plus circulaire. Cet objectif se traduit par des actions de sensibilisation à destination des habitants permettant la réduction de déchets, l'amélioration du tri, et la gestion des déchets alimentaires et végétaux.

### Réduire et valoriser les déchets

- Sensibilisation à la réduction des déchets (encourager l'utilisation de contenants et d'objets réutilisables)
- Sensibiliser au tri sélectif (particuliers, scolaires, associations, entreprises)
- Lutter contre le gaspillage alimentaire (sensibilisation auprès des particuliers et des cantines scolaires)
- Encourager le compostage individuel (prix préférentiels)
- Encourager le compostage collectif (référents à trouver, maîtres composteurs)
- Réfléchir sur la tarification incitative et étudier la collecte de biodéchets (en déchetterie)
- Lutter contre les dépôts sauvages
- Organiser une journée « du nettoyage » (déchets abandonnés)

### Aider au développement d'une économie circulaire

La promotion du réemploi et de la réparation d'objets est à encourager. Des réflexions sont actuellement menées pour la création d'un Repair Café.

- Penser une nouvelle déchetterie incluant une zone de réemploi SICOTRAL /HELYS
- Développer un lieu type recyclerie (sur le même modèle que la recyclerie Valamont à Xaronval)
- Favoriser le réemploi et la réparation d'objets
- Favoriser dans leur phase de lancement les associations promouvant le troc
- Étudier l'opportunité de créer une plateforme de location courte durée de matériels agricoles (tondeuse, rotofil...)

## 2 Réduire les consommations d'énergie

La CCMD encourage la sobriété énergétique et propose des conseils pour la réalisation de travaux de rénovation. Dans le même temps, la production d'énergie renouvelable est engagée sur certains sites de la communauté de communes via la création de centrales photovoltaïques (Ex : ombrières sur le parking de la piscine et Centrale au sol de la STEP).

- Encourager la rénovation énergétique (maison de l'habitat)

## 3 Limiter le bouleversement climatique et s'y adapter

La lutte contre le bouleversement climatique vise à atteindre la neutralité carbone en 2050. Au sein du Scot des Vosges centrales, la ventilation des émissions par secteur montre que le secteur agricole et le secteur routier sont les 2 premiers émetteurs de GES avec respectivement 30% et 27% des émissions totales sur le territoire.

Par ailleurs, le territoire travaille à la production d'énergies renouvelables avec l'appui de la SEM TERR'ENR.

Les principaux enjeux d'adaptation au futur climat sont les risques d'inondation, ainsi que l'évolution des milieux naturels.

- Mise en place d'un réseau de chaleur urbain à Mirecourt (installation d'une chaudière à bois et d'un centre de méthanisation)

### Favoriser le développement des énergies renouvelables

Le territoire est engagé dans la transition énergétique. Afin de favoriser le développement des énergies renouvelables et d'optimiser les consommations énergétiques, un programme de développement des énergies renouvelables (notamment solaires) est en cours de développement, notamment via le PCAET. Pour atteindre les objectifs fixés, le territoire peut accompagner les communes en matière d'ingénierie, notamment sur le développement des zones d'accélération (ZAER). Un accompagnement peut également être apporté auprès des particuliers et des entreprises.

- Accompagner les communes dans la définition des zones d'accélération d'énergies renouvelables (ZAER)
- Prévoir la possibilité de recevoir des installations de productions d'énergie (photovoltaïque) sur les bâtiments
- Étendre la création de centrales photovoltaïques

(Ex : Ombrières parking de la Piscine et Centrale au sol de la STEP)

- **S'appuyer sur la SEM TERR'ENR pour la création de boucle d'autoconsommation**  
(Ex : PMO de Madonne-et-Lamerey)
- **Développer l'autoconsommation entre entreprises (réseaux de chaleurs/énergies renouvelables)**
- **Repenser et optimiser les consommations énergétiques**
- **Améliorer le système de chauffage sur le territoire**

#### **Prévenir et gérer les risques**

- **Prévenir et protéger biens et personnes, intérêts publics et privés contre les inondations**
- **Favoriser l'émergence d'un Plan Communal de sauvegarde (PCS) dans les communes**
- **Établir un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICs)**



**Notre territoire doit développer sa résilience face aux bouleversements climatiques qui surviennent.**

**Viser l'autonomie énergétique est un point crucial. Par ailleurs, nous devons porter une attention toute particulière à la réduction des déchets. L'objectif pour le territoire est de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire !**





### **SIÈGE SOCIAL MIRECOURT**

32 Rue du Général Leclerc  
BP 161 - 88503 MIRECOURT Cedex  
Tél. : 03 29 37 88 01

### **SITE DE DOMPAIRE**

3, rue Charles Gérome  
88270 DOMPAIRE  
Tél. : 03 29 36 69 99